



Bulletin Officiel

N°7119 Vendredi 24 mai 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

3

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

4

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG-

6

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTHAGE CEMENT

7

RESOLUTIONS ADOPTEES

CAP OBLI SICAV

8

SICAV SECURITY

9

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF

10

FCP HELION MONEO

11

FCP HELION SEPTIM

12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- ATTIJARI LEASING
- BANQUE DE L'HABITAT- BH

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS (INDIVIDUELS)
- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS (CONSOLIDES)
- FCP ILBOURSA CEA
- FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE

ANNEXE IV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024

- SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Les Actionnaires de La société **ATELIER DU MEUBLE intérieurs** sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le mardi 25 juin 2024 à 15H :00** à Hôtel Dar El Marsa AV Habib Bourguiba La Marsa, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et du groupe et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission ;
3. Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2023 ;
4. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2023 ;
5. Approbation des opérations et des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;
7. Ratification de la nomination de l'administrateur représentant des actionnaires minoritaires ;
8. Démission et remplacement d'un administrateur ;
9. Nomination d'un nouvel administrateur ;
10. Jetons de présence ;
11. Approbation de la création d'un Comité permanent d'audit au sein de la société et la fixation de leur rémunération ;
12. Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Projet de résolutions de la Société Atelier du Meuble intérieurs à soumettre à l’approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 juin 2024.

Première résolution :

L’Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu le rapport du conseil d’administration sur la gestion de la société et du groupe, et les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve le rapport du conseil d’administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu’ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d’administration quitus entier de leur gestion pour l’exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l’unanimité des actionnaires présents.

Deuxième résolution :

L’Assemblée générale ordinaire, donne acte au conseil d’administration et au commissaire aux comptes de ce que lui a rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu’elles ont été présentées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l’unanimité des actionnaires présents.

Troisième résolution :

L’Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d’administration, de répartir le bénéfice net de l’exercice 2023 qui s’élève à 4 389 754 TND comme suit :

Résultat de l'exercice	4 389 754
Résultats reportés 2022	3 035 254
Autres compléments d'apports	35 798
Dividendes à distribuer	2 558 352
Résultats reportés 2023	4 902 454

En conséquence, le dividende par action correspond à 0,460 DT brut.

La date de mise en paiement est fixée au 31/07/2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l’unanimité des actionnaires présents.

Quatrième résolution :

L’assemblée générale ordinaire ratifie la nomination de monsieur Nader Ghazouani élu par l’Assemblée électorale tenue le 22/06/2023, en tant qu’administrateur représentant des actionnaires minoritaires pour un mandat qui prendra fin à l’issue de l’Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l’exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l’unanimité des actionnaires présents.

Cinquième résolution :

L'Assemblée générale ordinaire prend acte et accepte la démission de Monsieur Riadh KEKLI en sa qualité d'Administrateur et décide de le remplacer par monsieur Anis ARFI pour la durée restante de son mandat.

Monsieur Anis ARFI exercera ainsi ses fonctions jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Sixième résolution :

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de nommer Monsieur Walid Bellalouna en tant que nouvel administrateur et, pour une durée de deux ans.

Monsieur Walid Bellalouna exercera ainsi ses fonctions jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Septième résolution :

L'Assemblée générale décide d'allouer la somme de Trois mille Dinars (3000DT) brute pour chaque membre du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Huitième résolution :

Approbation de la création d'un Comité permanent d'audit au sein de la société

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la nomination par le Conseil d'Administration tenu le 02/05/2024 des Membres du Comité d'Audit à savoir :

- Monsieur Mondher Achour
- Monsieur Nader Ghazouani
- Monsieur Anis Arfi .

et ce, pour la durée de leur mandat d'administrateur devant expirer à l'issue l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2025.

L'Assemblée décide d'allouer la somme de Trois mille Dinars (3000DT) brute annuelle pour chaque membre du Comité Permanent d'Audit Interne, en rémunération de leur activité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

Neuvième résolution :

L'assemblée générale ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Société Magasin Général -SMG-
Siège Social : 28 Rue Kamel Atatürk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général a l'honneur de convoquer les actionnaires minoritaires de la Société pour assister à la réunion de l'assemblée générale électorale qui se tiendra **le Jeudi 13 Juin 2024 à 10 heures au siège social de la société :28 rue Mustapha Kamel Ataturk –Tunis** et ce à l'effet de délibérer sur le point unique suivant à l'ordre du jour :

-Election et désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires au poste d'administrateur au conseil d'administration pour les exercices 2024-2025 et 2026 et qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2026.

NB : La liste des candidats retenus accompagnée des informations prévues à l'article 22 de la DG du CMF n°23 du 10/3/2020 ainsi que le formulaire spécial de vote par correspondance sont mises à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société sus mentionné.

2024 – AS – 0697

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

CARTHAGE CEMENT

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La Société CARTHAGE CEMENT informe ses actionnaires que son conseil d'administration s'est réuni le jeudi 23 mai 2024 pour arrêter les états financiers relatifs à l'exercice 2023.

Les états financiers 2023 de la société CARTHAGE CEMENT ont fait ressortir :

- Que le chiffre d'affaires total de 2023 a enregistré une progression de **18%** par rapport à l'année 2022, en passant de 366 979 942 DT à **431 588 146 DT**.
- Que le résultat brut d'exploitation a enregistré une augmentation de **21%** par rapport à l'année 2022, en passant de 129 603 400 DT à **156 334 453 DT**.
- Que le résultat net bénéficiaire a enregistré une augmentation de **55%** par rapport à l'année 2022, en passant de 35 650 372 DT à **55 193 146 DT**.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer les actionnaires pour une assemblée générale ordinaire **le 26 juin 2024**.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

CAP OBLIG SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 4 octobre 1997
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports, général et spécial, du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion et prend acte des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes. Elle approuve également les états financiers de l'exercice 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus, entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, **la somme à distribuer par action s'élève à 5,857 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 30 mai 2024.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au représentant légale ou toute personne mandatée par lui pour accomplir les formalités légales d'annonce et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV SECURITY

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 4 octobre 1997
Siège social : 25, rue du Docteur Calmette - 1082 Tunis Mahrajène

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2024

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports, général et spécial, du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2023, approuve dans toutes ses dispositions le rapport de gestion et prend acte des rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes. Elle approuve également les états financiers de l'exercice 2023 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus, entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, **la somme à distribuer par action s'élève à 0,847 DT. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 30 mai 2024.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir au représentant légal ou toute personne mandatée par lui pour accomplir les formalités légales d'annonce et de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°40-2010 du 3 novembre 2010
Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL gestionnaire du FCP HELION ACTIONS DEFENSIF informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **2,609 dinars** au titre de l'exercice 2023.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du vendredi **31/05/2024** auprès d'Hélion Capital sis au 17, rue du Libéria, 1002 Tunis.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts du FCP HELION ACTIONS DEFENSIF.

2024 – AS – 0701

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION MONEO

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°34-2010 du 22 septembre 2010

Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL gestionnaire du FCP HELION MONEO informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **7,103 dinars** au titre de l'exercice 2023.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du vendredi **31/05/2024** auprès d'Hélion Capital sis au 17, rue du Libéria, 1002 Tunis.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts du FCP HELION MONEO.

2024 – AS – 0702

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP HELION SEPTIM

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF n°58-2017 du 6 novembre 2017

Adresse : 17, rue du Libéria – 1002 Tunis

HELION CAPITAL gestionnaire du FCP HELION SEPTIM informe les porteurs de parts du fonds de la distribution d'un dividende unitaire brut de **7,697 dinars** au titre de l'exercice 2023.

La mise en paiement du dividende se fera à compter du vendredi **31/05/2024** auprès d'Héliion Capital sis au 17, rue du Libéria, 1002 Tunis.

Les porteurs de parts ont la possibilité de réinvestir le montant du dividende en parts du FCP HELION SEPTIM.

2024 - AS - 0703

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,328	119,348
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	166,347	166,378
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	137,268	137,291
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	149,401	149,428
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	142,464	142,489
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	146,457	146,486
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	136,251	136,272
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,210	55,220
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,504	40,512
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	137,782	137,808
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	120,710	120,733
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	120,448	120,470
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,295	21,299
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	147,015	147,045
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,157	142,173
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,582	13,584
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	204,678	204,715
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,372	13,373
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	115,718	115,738
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,201	120,225
22	FCP PROGRES OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,721	16,725
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	105,792	105,815
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	100,543	100,566
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,249	-
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,708	72,717
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,611	149,698
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	110,064	110,355
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,195	127,219
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	160,588	160,880
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	602,410	603,130
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	142,384	142,790
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	201,188	201,381
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	106,137	106,338
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	147,140	147,214
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	180,895	181,671
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	165,541	166,375
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	25,467	25,563
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,398	105,402
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,122	1,122
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,128	1,129
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 574,416	2 590,188
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	238,629	239,764
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,253	-
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,905	-
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	47,569	47,839
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,466	1,467
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,251	1,264
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,252	1,273
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,424	16,445
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,582	11,589
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,163	16,259
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 207,044	5 204,997
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	97,444	97,815
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,259	1,267

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,410	110,436	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	98,532	98,547	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,324	105,345	
59 ATTILJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTILJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,269	103,283	
60 TUNISO-EMRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	110,739	110,759	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	114,108	114,124	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,315	104,334	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,500	101,518	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	111,717	111,736	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	112,857	112,878	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	110,176	110,196	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	103,861	103,880	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	102,424	102,444	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	110,190	110,206	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,380	102,398	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	104,685	104,699	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	106,845	106,860	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	101,997	102,014	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	111,662	111,679	
75 FCP HELION MNEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	110,633	110,650	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	114,426	114,433	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	103,461	103,485	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 042,014	1 042,209	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 257,432	10 259,851	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	100,549	100,573	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	114,375	114,517	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	102,888	103,039	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	58,342	58,761	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	113,967	113,833	
85 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,353	18,365	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	332,049	332,499	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 311,696	2 312,720	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	67,582	67,627	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,034	54,086	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,766	107,776	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,708	10,750	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,355	16,401	
93 ATTILJARI FCP CEA	ATTILJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,451	17,531	
94 ATTILJARI FCP DYNAMIQUE	ATTILJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,249	15,304	
95 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,039	106,210	106,073	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,639	87,614	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,841	91,824	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	108,448	108,518	
99 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	102,323	102,563	
100 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,363	11,394	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	97,782	97,611	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	75,061	75,321	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	92,813	93,953	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	126,933	128,043	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	155,351	157,558	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	162,766	161,776	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	203,977	204,725	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	192,523	193,231	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	188,734	189,041	
110 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	26,373	26,548	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 665,847	10 713,470	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	139,461	140,281	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	96,906	98,613	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 819,334	4 804,313	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,612	10,661	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	177,798	178,416	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 086,442	11 083,653	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 831,733	10 422,093	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 354,208	10 356,666	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 490,523	10 533,529	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 364,799	10 366,214	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,221	10,318	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	100,000	100,023	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	127,202	127,219	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 024,946	1 043,583	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebria- Tour A- BP 66-

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

ATTIJARI LEASING

Siège social : Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire, la société Attijari Leasing publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I-Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2023 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2023 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2023 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

(Approbation des conventions et engagements visés par les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi que par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales)

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des différentes conventions proposées et validées par le Conseil d'Administration de la société, du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers ainsi qu'aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, prend acte de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état pour les besoins de l'arrêté de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

D'affecter les résultats de l'exercice 2023 comme suit :

(Montant en Dinars Tunisien)

Proposition Affectation Résultat 2023				
Résultat Net 2023				8 821 557
Report à nouveau				6 614 823
Réserves de réinvestissement				3 000 000
Bénéfice disponible				12 436 380
Distribution Prévues (1,5DT / action ou de 15% de la VN)				4 125 000
Dotations au Fonds Social				300 000
Report à Nouveau				8 011 380

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le **23 Mai 2024**

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2023 à 80 mille dinars nets et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2024 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2024 à 15 mille dinars nets.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité de Nomination et de Rémunération au titre de l'exercice 2024 à 15 mille dinars nets.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 80 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'AGO décide de nommer les cabinets suivants :

- 1- **Cabinet ERNEST & YOUNG (EY), représenté par son gérant M Nouredine El HAJJI**
- 2- **Cabinet DELOITTE, représenté par son Manager-Partner M Jaouher BEN ZID**

En tant que commissaires aux sociétés pour le mandat 2024-2026.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine les changements statutaires d'origine réglementaire effectués par la Direction générale de la société.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Mise aux voix, cette résolution a été adoptée à l'unanimité

II. Le Bilan après affectation du résultat comptable

	31 Décembre <u>2023</u>	31 Décembre <u>2022</u>
<u>ACTIFS</u>		
Caisses et avoirs auprès des banques	7 059 258	20 491 366
Créances sur la clientèle de Leasing	458 281 107	435 762 158
Acheteurs factorés	15 341 132	10 096 775
Portefeuille de placement	8 000 000	1 994 951
Portefeuille d'investissement	23 369 172	20 148 033
Valeurs immobilisées	4 350 782	4 443 543
Autres actifs	7 102 572	5 475 507
TOTAL DES ACTIFS	523 504 022	498 412 333
<u>PASSIFS</u>		
Concours bancaires	2 905 702	426
Dettes envers la clientèle	10 551 363	8 726 167
Comptes courants des adhérents	2 502 185	2 325 950
Emprunts et dettes rattachées	374 936 592	366 550 189
Fournisseurs et comptes rattachés	52 759 916	47 246 839
Autres passifs	13 011 893	11 235 836
TOTAL DES PASSIFS	456 667 650	436 085 407
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	27 500 000	27 500 000
Réserves	2 750 000	2 750 000
Prime d'émission	2 000 000	2 000 000
Réserves Pour Fonds Social	482 819	462 103
Fonds capital risque	26 000 000	23 000 000
Subventions d'investissement	92 173	-
Résultats reportés	8 011 380	6 614 823
Total des capitaux propres	66 836 372	62 326 926
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	523 504 023	498 412 333

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds Social	modification comptable	Résultats Reportés	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice
Capitaux propre au 31 Décembre 2022	27 500 000	2 750 000	2 000 000	20 000 000	162 102	0	6 553 330		7 486 494
Affectation par l'A.G.O				3 000 000	300 000		4 186 493		(7 486 494)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2022							(4 125 000)		
Subvention d'investissement								92 173	
Prélèvement sur fonds social					(279 284)				
Résultat au 31 décembre 2023									8 821 557
Capitaux propre au 31 Décembre 2023 Avant Affectation	27 500 000	2 750 000	2 000 000	23 000 000	182 819	0	6 614 823	92 173	8 821 557
Affectation par l'A.G.O du 26/04/2024				3 000 000	300 000		5 521 557		(8 821 557)
Dividendes versés sur le bénéfice de 2023							(4 125 000)		
Capitaux propre au 31 Décembre 2023 Après Affectation	27 500 000	2 750 000	2 000 000	26 000 000	482 819	0	8 011 380	92 173	(0)

IV- Liste des membres du Conseil d'administration

Nom et prénom	Fonction	Administrateur représenté	Mandat	Adresse	Activités
Khaled BEN JEMAA	Administrateur et Président de l'organe d'Administration	Groupe KHELED Ben JEMAA	2022-2024	Tunis	-Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ; -Président Directeur Général de la société de TLD ; -Président Directeur Général de la société de SOHOB ; -Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION.
M. Said SEBTI	Administrateur	Attijari Bank	2022-2024	Tunis	Directeur Général Attijari bank
M. Kamel HABBACHI	Administrateur	lui-même	2022-2024	Tunis	Directeur Général Adjoint Attijari Bank, chargé de la Banque de Détail
M. Mohsen BOUZID	Administrateur	lui-même	2022-2024	Tunis	Responsable du Pôle Recouvrement, Contentieux et Juridique d'Attijari bank.
M. Lassaad M'ZAH	Administrateur Indépendant	indépendant	2022-2024	Tunis	Directeur Général financier chez SFBT et PDG de "SOSTEM" Sté des stations thermales et des eaux minérales
M. Moez EL GHALI	Administrateur Indépendant	indépendant	2022-2024	Tunis	Président Directeur Général de MS solutions SA
M. Mongi TRIMECH	Administrateur, représentant les actionnaires minoritaires d'Attijari Leasing	Actionnaire minoritaire	2022-2024	Tunis	Président du conseil d'administration de STEP "société tunisienne d'élevage de poisson" ainsi que président du conseil d'administration de SMTI "Société Méditerranéenne de Transport International"

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

BH BANK

Siège social : 18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire, la –BH Bank- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire et après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2023, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, relatif aux conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et par les articles 43 et 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve les conventions mentionnées dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter en résultat reporté avant de distribuer les résultats de l'exercice 2023 en ajoutant un montant qui s'élève à : 8 100 000,000 D, qui représente une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31/12/2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié comme suit :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2022 : 811,563 D.
- Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 8 100 000,000 D.

D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2023 est de : 8 100 811,563 D.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net résultant de l'exercice 2023 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

INTITULÉ	Montant (Exercice 2023)
RESULTAT DE L'EXERCICE	140 013 463,719
REPORT À NOUVEAU	8 100 811,563
1^{er} RELIQUAT	148 114 275,282
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	44 260 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	8 100 000,000
TOTAL DIVIDENDE	52 360 000,000
2^{ème} RELIQUAT	95 754 275,282
FONDS SOCIAL	1 000 000,000
3^{ème} RELIQUAT	94 754 275,282
RESERVE EXTRAORDINAIRE	74 723 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	20 030 000,000
4^{ème} RELIQUAT	1 275,282
REPORT À NOUVEAU	1 275,282
SOLDE	0

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à **1100 millimes** par action, soit un montant global de 52 360 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 8 100 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31/12/2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi N° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 10 mai 2024.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Cinquième Résolution :

Sur la base des dispositions des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour les actes de leur gestion de la BH Bank au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 15-08-2023, de nommer :

- **Monsieur Taoufik Mnasri** en remplacement de **Monsieur Ali Radhouani**,
- **Monsieur Moez Ben Ameer** en remplacement de **Monsieur Mohamed Mehdi Mejdoub**,
- **Monsieur Fethi Zouheir Nouri** en remplacement de **Monsieur Mohamed Nacer Hajji**,

membres du Conseil d'Administration de la BH Bank en tant que représentants de l'Etat et des participants publics, et leur mandat prend fin pour la durée du mandat de leur prédécesseur qui prend fin le jour de l'actuelle Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 15-08-2023, de nommer :

- **Monsieur Zouheir Besbes** en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires,
- **Monsieur Sami MOULEY** en qualité d'administrateur Indépendant président du Comité des Risques, pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 28-02-2024, de nommer :

- **Madame Hella Ben Salah** en remplacement de **Monsieur Fethi Zouheir Nouri**,
 - **Monsieur Hassen Bedhiaf** en remplacement de **Monsieur Atef Masmoudi**,
- membres du Conseil d'Administration de la BH Bank en tant que représentants de l'Etat et des participants publics, et leur mandat prend fin pour la durée du mandat de leur prédécesseur qui prend fin le jour de l'actuelle Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de **Monsieur Sami Guerfali** en qualité d'administrateur indépendant président du Comité d'Audit pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de :

- **Madame Hella Ben Salah**,
- **Monsieur Taoufik Mnasri**,
- **Monsieur Moez Ben Ameer**,
- **Monsieur Hafedh Khelifi**,
- **Monsieur Hassen Bedhiaf**,

en qualité de membres du Conseil d'Administration de la BH Bank, représentants l'Etat et les participants publics pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que le montant des jetons de présence des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars (4000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant annuel net, pour chacun d'eux, n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de mille dinars (1000 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque président ou membre de l'un des autres comités émanant du Conseil, à condition que le montant net annuel ne doit pas dépasser 6000 dinars, quel que soit le nombre de séances.

Les présidents et membres siégeant à plus d'un comité ne recevront qu'une seule rémunération de jetons de présence calculée sur la participation à un comité selon leur choix et ce, à compter du 27 avril 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Douzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à **150 Millions de Dinars**, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Treizième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BH BANK BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES

Arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité en mille dinars)

31/12/2023

31/12/2022

Actifs

AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	293 976	184 903
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	196 339	198 081
AC3	Créances sur la clientèle	10 211 362	10 686 945
AC4	Portefeuille-titres commercial	791 968	547 232
AC5	Portefeuille d'investissement	1 702 754	1 688 607
AC6	Valeurs immobilisées	142 528	137 677
AC7	Autres actifs	175 935	182 840

Total des actifs		13 514 862	13 626 285
-------------------------	--	-------------------	-------------------

Passifs

PA1	Banque Centrale et CCP	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 798 654	2 121 947
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	8 751 506	8 549 749
PA4	Emprunts et ressources spéciales	1 365 143	1 447 526
PA5	Autres passifs	318 558	314 380

Total des passifs		12 233 861	12 433 602
--------------------------	--	-------------------	-------------------

Capitaux propres

CP1	Capital	238 000	238 000
CP2	Réserves	1 042 586	954 268
	Réserves pour réinvestissements exonérés	221 383	209 453
	Autres réserves	821 203	744 815
CP3	Actions propres	-	-
CP4	Autres capitaux propres	414	414
CP5	Résultats reportés	1	1
CP6	Résultat de l'exercice	-	-
CP7	Résultat en instance d'affectation	-	-

Total des Capitaux propres		1 281 001	1 192 683
-----------------------------------	--	------------------	------------------

Total des capitaux propres et passifs		13 514 862	13 626 285
--	--	-------------------	-------------------

III-L'état d'évolution des capitaux propres

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Réserves pour Reinv exonéré	Réserves pour risques Généraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2023 avant affectation	238 000	128 000	23 800	524 640	209 453	23 073	-	45 967	414	1	140 013	1 333 361
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(8 100)	-	-	-	-	8 100	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 100)	(44 260)	(52 360)
Affectation du résultat 2023	-	-	-	74 723	20 030	-	-	1 000	-	-	(95 753)	-
Solde au 31/12/2023 après affectation	238 000	128 000	23 800	599 363	221 383	23 073	-	46 967	414	1	-	1 281 001

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Membre	Représenté par	Mandat	Qualité (Libellé)	Fonctions exercées en dehors de la société .	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés .
Etat	MNASRI TAOUFIK	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	PRESIDENT	<p>STB 1988/2020 1988-1991: Chef de projet refonte système agence STB. 1991-1998: Chargé de mission modernisation système de gestion et comptable STB. Juin 1995- Oct.1995: Chargé de mission expertise du système d'Information de l'ONP. 1998-2000: Chef du projet Passage à l'an 2000 STB. 2001-2003: Directeur de l'Informatique. 2003-2013: Directeur Central du Système d'Information. Janv. Fév. 2013: DGA par Intérim chargé des structures d'appui de la STB. 2012: Chargé de trois Directions centrales : système d'Information ; Banque Directe Monétique, Télématique et Moyens Généraux. 2013-2020: Directeur Central des Moyens Généraux.</p>	2013-2020 : Président du Conseil d'Administration SICAV l'Epargnant. 2005-2020 : Membre du Conseil d'Administration ATI. 2004-2005 : Membre du Conseil d'Administration Tunisie Télécom. 2005-2009 : Membre du Conseil d'Administration STB CAPITALIS.
Etat	KHLIFI HAFEDH	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	MEMBRE	1986/1989 OPETTE : Gestion des programmes (FONAPRA-PDR-PDRI-PSEJ). 1989/1992 OFPE : Gestionnaire des Programmes de promotion de l'Emploi. 1992/1998 BNA : Fondateur de Pouvoir Direction Centrale des Crédits. 1998/2001 BTS : Directeur Régional Ben Arous. 2006/2011 BTS : Directeur Central des Crédits. 2011/2012 BNA : Direction Audit Interne. 2012/2017 BNA : Chef de département recouvrement contrôle des engagements commerciaux et industriels. 2017/2021 : Directeur, Chef de département de la Direction du	2019/2021: CTAMA Assurance. 2012/2021: SOFINREC. 2008/2011: SIDCO.

				Contrôle Permanent.	
Etat	HELLA BEN SALAH	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	MEMBRE	MINISTERE DES FINANCES 1997 /2002 : inspecteur central des services financiers. 2002/2005 : chef service. 2005/2011 : sous-directeur. 2011/ 2017 : directrice. 2017 : directrice générale	Depuis 2017 : Conseil National de la statistique. 2023 : Office DU Commerce de la Tunisie.
Etat	HASSEN BEDHIAF	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	MEMBRE	2000 /2015 : sous-directeur à la BCT. 2011/2013 : Chargé de mission BCT 2016/2020 : directeur central BCT Depuis 2022 : consultant indépendant. Depuis 2023 : CEO GPM CAPITAL	Depuis 2022 : Société tunisienne des industries de pneumatiques.
Etat	BEN AMEUR MOEZ	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	MEMBRE	MINISTERE DES FINANCES 1997-1999 : Supervision des travaux de normalisation comptable bancaires. 1997-2000 : Supervision des travaux de normalisation comptable des assurances. 1997-1998 : Supervision des travaux de normalisation comptable OPCVM. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable institutions de microfinances. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable assurance TAKAFUL. 2005-2007 : Supervision des travaux de normalisation comptable avis sociétés de recouvrement des créances. 2000 : Membre du Comité de Fusion BTE – UIB.	2002-2016 SPROLS : Membre du Conseil d'Administration et de la Commission des Marché. 2016 SEREPT : Membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit. 2014-2015 CDC : Membre du Conseil d'Administration 2014-2015 BRICORAMA : Membre du Conseil d'Administration.
	BESBES ZOUHEIR	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	MEMBRE REPRESENTANT LES PETITS PORTEURS	1976/1985 FAC FSEGS SFAX : Enseignant Comptabilité. 1991/1998 GROUPE NOURI CHAABANE et SAPRIM Mahdia Palace : Administrateur et Dirigeant. 1997/1998 : Tunisie Leasing.	1990/2003 : Revue Comptable & Fina. 1999 à ce Jour : Association des insuffisants rénaux.

				1997/2002 : Directeur Financier BATAM.	
	MOULEY SAMI	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	MEMBRE PRESIDENT COMITE RISQUES	2017/2022 BMICE : Directeur des études économiques et de la coopération internationale, Expert auprès du comité d'Audit et de Risque, Membre du Comité Directeur et membre du Comité de Crédit. 2009/2011 BCT : Directeur Général des Recherches et des études Financières et Monétaires. 2013/2016 BCT : Expert / Conseiller. 2015/2017 BNA : Membre du Comité Exécutif de Crédit, Président du comité Stratégique. 2015/2021 Banque Mondiale : Expert / Consultant. 2013/2022 BAD : Expert / Consultant International. 2011/2014 APBFT : Expert / Consultant	2015/2017 BNA : Membre du Comité Exécutif de Crédit, Président du Comité Stratégique. 2017/2022 BMICE : Membre du Comité Direction, Membre du Comité de Crédit, Expert intervenant auprès du Comité d'Audit et de Risque. 2009/2011 BCT : Directeur Général des Recherches et des Etudes Financières et Monétaires.
	Société HORCHENI FINANCE (gérant) Horchani Rached	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2025	MEMBRE	AGO 29-04-2023	
	SAMI GUERFALI	AGO qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026	PRESIDENT COMITE D'AUDIT	<u>BNA 1987/2019</u> 193-1994 : responsable service relations correspondants. 1995-2001 : formateur interne. 2001- 2005 : directeur audit. 2005-2007 : directeur commerce extérieur. 2007-2009 : Directeur conformité. 2009-2010 : Directeur recouvrement. 2010/2011 Directeur conformité. 2011/2012 : Directeur central contrôle permanent et conformité. 2012-2014 : Directeur Central des projets et organisation. 2017-2017 2012 : Directeur central audit. 2013-2023 2012 : Directeur général SOIVIM SICAF.	2013/2023 : SOIVIM SICAF. 2013/2023 : BNA CAPITAUX. 2013/2023 : BNA OBLIGATAIRE SICAV. 2013/2023 : SPI EL MADINA. 2019/2023 : SIMPAR. 2019/2023 : ESSOUKNA. 2019/2023 : SICAR INVEST. 2019/2023 : SPI LES OEILLETES .

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 Juin 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA

Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

BILAN
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(exprimé en dinars)

	Notes	31 décembre			Notes	31 décembre	
		2023	2022			2023	2022
ACTIFS				CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES			
Actifs immobilisés				Capital social		5 561 635	5 561 635
Immobilisations incorporelles		246 026	246 026	Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Moins : amortissements		(241 823)	(239 630)	Réserves		1 391 961	1 372 304
	4	<u>4 203</u>	<u>6 396</u>	Actions propres		-	(67 144)
Immobilisations corporelles		12 333 880	11 360 586	Résultats reportés		3 035 254	2 285 161
Moins : amortissements		(5 273 400)	(4 853 714)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>11 441 890</u>	<u>10 604 996</u>
	4	<u>7 060 480</u>	<u>6 506 872</u>	Résultat net de l'exercice		4 389 754	2 974 747
Immobilisations financières		2 487 489	2 458 614	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	<u>15 831 644</u>	<u>13 579 743</u>
Moins : provisions		(605 621)	(602 437)				
	5	<u>1 881 868</u>	<u>1 856 177</u>	PASSIFS			
Total des actifs immobilisés		<u>8 946 551</u>	<u>8 369 445</u>	PASSIFS NON COURANTS			
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>8 946 551</u>	<u>8 369 445</u>	Emprunts et dettes assimilées	11	505 636	557 609
ACTIFS COURANTS				Provisions pour risques et charges		333 993	325 028
Stocks		5 586 123	6 086 152	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>839 629</u>	<u>882 637</u>
Moins : provisions		-	(64 005)				
	6	<u>5 586 123</u>	<u>6 022 147</u>	PASSIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		11 885 991	7 528 344	Fournisseurs et comptes rattachés	12	7 993 919	5 991 844
Moins : provisions		(254 340)	(357 979)	Autres passifs courants	13	2 708 626	1 962 963
	7	<u>11 631 651</u>	<u>7 170 365</u>	Concours bancaires et autres passifs financiers	14	490 308	835 316
Autres actifs courants	8	1 386 794	1 124 264	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>11 192 853</u>	<u>8 790 123</u>
Placements et autres actifs financiers		-	11 314				
Liquidités et équivalents de liquidités	9	313 007	554 968	TOTAL DES PASSIFS		<u>12 032 482</u>	<u>9 672 760</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>18 917 575</u>	<u>14 883 058</u>	TOTAL DES PASSIFS		<u>12 032 482</u>	<u>9 672 760</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>27 864 126</u>	<u>23 252 503</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>27 864 126</u>	<u>23 252 503</u>

ETAT DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	15	24 627 820	23 525 319
Autres produits d'exploitation	16	69 975	48 451
Production immobilisée		8 258	6 540
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>24 706 053</u>	<u>23 580 310</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	(381 259)	(160 047)
Achats consommés	17	14 770 056	14 935 653
Charges de personnel	18	2 746 308	2 504 636
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	498 657	669 055
Autres charges d'exploitation	20	2 536 601	2 124 564
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>20 170 363</u>	<u>20 073 861</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 535 690</u>	<u>3 506 449</u>
Charges financières nettes	21	(198 559)	(327 040)
Produits des placements	22	790 445	366 338
Autres gains ordinaires	23	85 132	116 255
Autres pertes ordinaires	24	(9 814)	(32 792)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>5 202 894</u>	<u>3 629 210</u>
Impôt sur les sociétés	25	(677 617)	(545 386)
Contribution sociale de solidarité	25	(135 523)	(109 077)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>4 389 754</u>	<u>2 974 747</u>
Résultat par action	10	0,789	0,537

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	26	25 692 399	27 966 980
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(18 756 279)	(21 856 243)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(3 243 107)	(3 176 889)
Intérêts payés	29	(199 297)	(328 913)
Impôts sur les bénéfices payés	30	(472 256)	(335 810)
Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements	31	67 852	(1 338)
		<u>3 089 312</u>	<u>2 267 787</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	(783 717)	(371 105)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	81 850	107 380
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(305 210)	-
Dividendes reçus	22	733 752	362 845
		<u>(273 325)</u>	<u>99 120</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	34	(2 224 654)	(1 191 190)
Encaissements suite à la cession d'actions propres	10	86 801	-
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(791 128)	(703 011)
Remboursements des crédits à court terme		-	(400 000)
		<u>(2 928 981)</u>	<u>(2 294 201)</u>
Variation de trésorerie		<u>(112 994)</u>	<u>72 706</u>
Trésorerie au début de l'exercice	35	391 064	318 358
Trésorerie à la fin de l'exercice	35	278 070	391 064

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2023	2022		2023	2022		2023	2022
Produits d'exploitation	24 697 795	23 573 770	Coût des matières consommées	14 770 056	14 935 653			
Production immobilisée	8 258	6 540						
Production stockée	381 259	160 047						
<u>Production</u>	<u>25 087 312</u>	<u>23 740 357</u>	<u>Achats consommés</u>	<u>14 770 056</u>	<u>14 935 653</u>	<u>Marge sur coût matières</u>	<u>10 317 256</u>	<u>8 804 704</u>
Marge sur coût matières	10 317 256	8 804 704	Autres charges externes	2 370 950	1 985 981			
<u>Sous total</u>	<u>10 317 256</u>	<u>8 804 704</u>	<u>Sous total</u>	<u>2 370 950</u>	<u>1 985 981</u>	<u>Valeur ajoutée brute</u>	<u>7 946 306</u>	<u>6 818 723</u>
Valeur ajoutée brute	7 946 306	6 818 723	Impôts et taxes	165 651	138 583			
<u>Sous total</u>	<u>7 946 306</u>	<u>6 818 723</u>	Charges de personnel	2 746 308	2 504 636			
Excédent brut d'exploitation	5 034 347	4 175 504	<u>Sous total</u>	<u>2 911 959</u>	<u>2 643 219</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>5 034 347</u>	<u>4 175 504</u>
Produits des placements	790 445	366 338	Charges financières nettes	198 559	327 040			
Autres gains ordinaires	85 132	116 255	Dotations aux amortissements et aux provisions	498 657	669 055			
<u>Sous total</u>	<u>5 909 924</u>	<u>4 658 097</u>	Autres pertes ordinaires	9 814	32 792			
			Impôt sur les sociétés	677 617	545 386			
			Contribution sociale de solidarité	135 523	109 077			
			<u>Sous total</u>	<u>1 520 170</u>	<u>1 683 350</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 389 754</u>	<u>2 974 747</u>
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>4 389 754</u>	<u>2 974 747</u>

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2023 à 5.561.635 dinars divisé en 5.561.635 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 66,22% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale.

La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Concessions	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II - LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2023, un montant net de D : 7.064.683 contre D : 6.513.268 au 31 décembre 2022, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur Nette 2023</u>	<u>Valeur Nette 2022</u>
- Immobilisations incorporelles	246 026	241 823	4 203	6 396
- Immobilisations corporelles	12 333 880	5 273 400	7 060 480	6 506 872
<u>Total</u>	<u>12 579 906</u>	<u>5 515 223</u>	<u>7 064 683</u>	<u>6 513 268</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Reclassement	Cessions/Régularisations	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Reclassement	Cessions/Régularisations	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		246 026	-	-	-	246 026	239 630	2 193	-	-	241 823	4 203
Logiciels	33%	228 820	-	-	-	228 820	228 309	511	-	-	228 820	-
Concessions	33%	17 206	-	-	-	17 206	11 321	1 682	-	-	13 003	4 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 360 506	1 205 951	-	(232 657)	12 333 880	4 853 714	646 141	-	(228 455)	5 273 400	7 060 480
Terrain		4 204 051	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	1 626 163	909 016	61 308	-	-	970 324	656 839
Agencements et aménagements	15%	1 841 536	183 666	-	-	2 025 202	1 239 978	205 583	-	-	1 445 561	579 641
Equipements industriels	15%	306 314	55 311	63 860	-	455 485	299 901	16 762	63 860	-	380 523	74 962
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	13 867	-	-	-	13 867	-
Installations générales	15%	196 571	-	-	-	196 571	168 839	3 714	-	-	192 553	4 018
AAI généraux	15%	171 164	17 773	-	-	188 937	123 934	14 903	-	-	138 917	50 020
Outilsage industriel	15%	77 693	15 868	-	-	93 561	58 306	7 320	-	-	65 626	27 935
Matériel de transport	20%	790 437	-	299 919	(232 657)	857 699	748 239	14 981	295 717	(228 455)	830 482	27 217
Mobilier, matériel de bureau	20%	285 198	29 573	-	-	314 771	198 607	35 679	-	-	234 286	80 485
Matériel informatique	33%	383 941	45 513	-	-	429 454	274 859	32 738	-	-	307 597	121 857
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	1 400 423	523 852	(363 779)	-	1 560 496	798 168	255 073	(359 577)	-	693 664	866 832
Immobilisations corporelles en cours		32 428	265 525	-	-	297 953	-	-	-	-	-	297 953
Avances, fournisseurs d'immobilisations		-	68 870	-	-	68 870	-	-	-	-	-	68 870
TOTAUX		11 606 612	1 205 951	-	(232 657)	12 579 906	5 093 344	650 334	-	(228 455)	5 515 223	7 064 683

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 1.881.868 contre D : 1.856.177 au 31 décembre 2022, et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Titres de participation (A)	2 138 150	2 138 150
- Avance sur prise de participation "Société Intérieurs France"	305 210	-
- Prêts aux sociétés du groupe	-	220 000
- Prêts au personnel	42 717	99 052
- Dépôts et cautionnements	1 412	1 412
<u>Total brut</u>	<u>2 487 489</u>	<u>2 458 614</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	(605 621)	(588 899)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	(13 538)
<u>Total net</u>	<u>1 881 868</u>	<u>1 856 177</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de</u> <u>parts</u>	<u>Coût</u> <u>d'acquisition/souscri</u> <u>ption</u>	<u>Montant total de</u> <u>la participation</u>	<u>% de détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35,36%
- Société TALOS	2 980	100	298 000	66,22%
<u>Total</u>			<u>2 138 150</u>	

Note 6 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2023 un montant de D : 5.586.123, contre D : 6.022.147 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Matières premières	322 683	385 557
- Emballages	7 022	10 693
- Produits intermédiaires	3 619 225	4 536 369
- Marchandises	45 372	157 500
- Stocks en transit	502 421	287 892
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>4 496 723</u>	<u>5 378 011</u>
- Produits finis	1 089 400	708 141
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>1 089 400</u>	<u>708 141</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	-	(64 005)
<u>Total net</u>	<u>5 586 123</u>	<u>6 022 147</u>

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2023 un solde, net de provisions, de D : 11.631.651, contre D : 7.170.365 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Clients ordinaires	7-1	10 450 671	6 883 647
- Clients, effets à recevoir		7 188	112 419
- Clients, retenues de garantie		710	10 115
- Clients, factures à établir		1 278 884	356 636
- Clients douteux		148 538	165 527
<u>Total brut</u>		<u>11 885 991</u>	<u>7 528 344</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(254 340)	(357 979)
<u>Total net</u>		<u>11 631 651</u>	<u>7 170 365</u>

7-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Clients, sociétés du groupe	5 566 579	4 177 884
- Clients, hors groupe	4 884 092	2 705 763
<u>Total</u>	<u>10 450 671</u>	<u>6 883 647</u>

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes		299 431	197 313
- Personnel, avances et prêts		187 875	130 984
- Etat, impôts et taxes	8-1	155 805	333 594
- Comptes courants associés		46 545	44 486
- Prêts aux sociétés du groupe		170 000	-
- Charges constatées d'avance		48 779	41 459
- Charges à récupérer	8-2	515 327	409 684
- Produits à recevoir		17 706	17 600
<u>Total brut</u>		<u>1 441 468</u>	<u>1 175 120</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(54 674)	(50 856)
<u>Total net</u>		<u>1 386 794</u>	<u>1 124 264</u>

8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter		-	177 789
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805
		<u>155 805</u>	<u>333 594</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC".

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : .313.007, contre D : 554.968 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- AMEN BANK	14 967	530
- UIB	133 789	122 415
- BIAT MARSА	4 259	321 745
- ZITOUNA BANK	312	69 370
- BTS	3 026	27 259
- WIFAK BANK	443	567
- BANQUE DE L'HABITAT	7 859	483
- UBCI	16 495	10 984
- BMCE	36	85
- BTK LA MARSА	3 680	1 353
- BIAT COMPTE EN DEVISE	128 101	-
- Caisses	40	177
<u>Total</u>	<u>313 007</u>	<u>554 968</u>

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Capital social		5 561 635	5 561 635
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		556 163	556 163
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		35 798	16 141
- Actions propres		-	(67 144)
- Résultats reportés		3 035 254	2 285 161
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(A)	<u>11 441 890</u>	<u>10 604 996</u>
Résultat net de l'exercice (1)		4 389 754	2 974 747
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	<u>15 831 644</u>	<u>13 579 743</u>
- Nombre d'actions (2)		5 561 635	5 540 689
Résultat par action (1)/(2)	(B)	0,789	0,537

(A) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
(exprimé en dinars)

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Autres compléments d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 Décembre 2021	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	11 638	(07 144)	2 078 047	1 402 866	-	11 796 245
Affectation approuvée par l'AGO du 27/05/2022							207 114	(1 402 866)	1 195 752	-
Distribution de dividendes					4 503				(1 195 752)	(1 191 249)
Résultat net de l'exercice 2022								2 974 747		2 974 747
Soldes au 31 Décembre 2022	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	16 141	(67 144)	2 285 161	2 974 747	-	13 579 743
Affectation approuvée par l'AGO du 19/05/2023							750 093	(2 974 747)	2 224 654	-
Distribution de dividendes									(2 224 654)	(2 224 654)
Cessions d'actions propres					19 657	67 144				86 801
Résultat net de l'exercice 2023								4 389 754		4 389 754
Soldes au 31 Décembre 2023	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	35 798	-	3 035 254	4 389 754	-	15 831 644

Note 11 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 505.636. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2022		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2023	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	184 590	460 571	-	(184 590)	(423 964)	-	221 197
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	-	3 165	-	-	(3 165)	-	-
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	-	3 331	-	-	(3 331)	-	-
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	-	746	-	-	(746)	-	-
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	-	9 432	-	-	(9 432)	-	-
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	-	6 813	-	-	(6 813)	-	-
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	-	27 595	-	-	(27 595)	-	-
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	-	14 820	-	-	(14 820)	-	-
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	5 581	10 319	-	(5 581)	(10 319)	-	5 581
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	16 639	20 084	-	(16 639)	(20 084)	-	16 639
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	11 249	12 148	-	(11 249)	(12 148)	-	11 249
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	8 622	8 241	-	(8 622)	(8 241)	-	8 622
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	85 344	27 156	-	(30 201)	(27 156)	55 143	30 201
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	30 292	9 647	-	(10 724)	(9 647)	19 568	10 724
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	42 650	11 655	-	(13 285)	(11 655)	29 365	13 285
HANNIBAL LEASE	93 620	Mensuellement (2022-2027)	52 984	13 084	-	(14 909)	(13 084)	38 075	14 909
AL BARAKA BANK	97 643	Mensuellement (2022-2027)	56 986	14 161	-	(15 402)	(14 161)	41 584	15 402
AL BARAKA BANK	96 948	Mensuellement (2022-2027)	62 672	12 792	-	(14 277)	(12 792)	48 395	14 277
AL BARAKA BANK	68 867	Mensuellement (2023-2028)	-	-	68 867	(11 752)	(42 738)	14 377	11 752
AL BARAKA BANK	130 172	Mensuellement (2023-2028)	-	-	130 172	(18 656)	(35 488)	76 028	18 656
UBCI	222 427	Mensuellement (2023-2028)	-	-	222 427	(31 537)	(57 570)	133 320	31 537
AL BARAKA BANK	102 386	Mensuellement (2023-2026)	-	-	102 386	(26 426)	(26 179)	49 781	26 426
Total			557 609	665 760	523 852	(413 850)	(791 128)	505 636	450 457

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 7.993.919, contre D : 5.991.844 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	4 126 121	3 386 551
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		1 152 029	838 745
- Fournisseurs, effets à payer		2 562 349	1 685 612
- Fournisseurs, retenues de garantie		39 168	8 445
- Fournisseurs, factures non parvenues		113 180	70 952
- Fournisseurs d'immobilisations		1 072	1 539
<u>Total</u>		<u>7 993 919</u>	<u>5 991 844</u>

12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	3 250 442	2 441 619
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	875 679	944 932
<u>Total</u>	<u>4 126 121</u>	<u>3 386 551</u>

Note 13 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Clients, avances et acomptes	468 015	292 976
- Etat, impôt sur les sociétés à payer (voir note 25)	136 649	-
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer (voir note 25)	135 523	109 077
- Etat, divers impôts et taxes à payer	318 183	359 454
- Sociétés du groupe	600 000	600 000
- Actionnaires dividendes à payer	59	59
- CNSS	206 922	216 480
- Crédoiteurs divers	14 672	4 544
- Charges à payer	376 514	256 244
- Produits constatés d'avance	450 409	110 646
- Compte d'attente	1 680	13 483
<u>Total</u>	<u>2 708 626</u>	<u>1 962 963</u>

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 11)	450 457	665 760
- Intérêts courus	4 914	5 652
- ATTIJARI BANK	34 937	163 904
<u>Total</u>	<u>490 308</u>	<u>835 316</u>

III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 24.627.820, contre D : 23.525.319 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Ventes de marchandises taxables	20 572 946	20 584 865
- Ventes en suspension de taxes	2 814 399	1 612 289
- Ventes à l'exportation	1 198 325	1 040 598
- Prestations de services	4 310	5 325
- Prestations de services à l'export	37 840	282 242
<u>Total</u>	<u>24 627 820</u>	<u>23 525 319</u>

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2023 à D : 69.975, contre D : 48.451 au 31 décembre 2022 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Ristournes perçues	41 647	23 805
- Subvention d'exploitation	9 800	7 000
- Produits locatifs	18 528	17 646
<u>Total</u>	<u>69 975</u>	<u>48 451</u>

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2023 à D : 14.770.056, contre D : 14.935.653 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Bois et dérivés	3 649 159	3 561 618
- Articles de quincaillerie	800 171	781 007
- Accessoires bureaux	347 365	462 418
- Accessoires de chaises	3 159 678	4 050 472
- Produits semi-finis	1 443 915	1 830 057
- Tissu mousse et cuire	462 276	520 094
- Marbres et verrerie	213 758	270 097
- Emballages	125 332	138 831
- Produits chimiques	74 675	69 787
- Frais sur import	1 279 385	2 993 282
- Sous-traitance	251 871	301 189
- Achats de marchandises	1 713 979	824 502
- Carburant	215 518	218 728
- Eau électricité et gaz	87 758	75 857
- Fournitures de bureau	14 704	40 864
- Autres	49 224	98 039
<u>Total</u>	<u>13 888 768</u>	<u>16 236 842</u>
- Variation des stocks de matières	881 288	(1 301 189)
<u>Total achats consommés</u>	<u>14 770 056</u>	<u>14 935 653</u>

Note 18 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.746.308, contre D : 2.504.636 au 31 Décembre 2022 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 731 079	2 644 190
- Charges sociales	488 080	463 621
- Autres charges du personnel	38 834	30 369
- Provisions pour congés payés	35 404	(12 952)
- Transfert de charges	(547 089)	(620 592)
<u>Total</u>	<u>2 746 308</u>	<u>2 504 636</u>

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 193	9 951
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	648 141	507 635
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	16 722	20 862
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	2 885
- Dotations aux provisions pour risques et charges	54 965	35 500
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	64 005
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	105 802	241 012
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	3 818	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	(64 005)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(209 441)	(191 653)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des prêts au personnel	(13 538)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(7 642)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(46 000)	(13 500)
<u>Total</u>	<u>498 657</u>	<u>669 055</u>

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 2.536.601, contre D : 2.124.564 au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Locations	34 200	37 630
- Entretiens et réparations	221 482	171 947
- Assurances	169 118	152 867
- Sous-traitance	34 634	-
- Autres	1 976	2 171
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>461 410</u>	<u>364 615</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	680 837	439 104
- Personnel extérieur à l'entreprise	791 107	669 706
- Publicité, publications et relations publiques	259 873	232 320
- Transports	33 274	51 599
- Voyages et déplacements	234 659	196 131
- Réceptions	25 810	24 132
- Frais postaux et de télécommunications	46 229	35 265
- Services bancaires et assimilés	41 179	59 345
- Cotisations et dons	25 283	11 732
- Jetons de présence	28 000	18 000
- Autres	10 660	13 331
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 176 911</u>	<u>1 750 665</u>
- TFP	25 984	25 149
- FOPROLOS	25 984	25 149
- TCL	55 239	55 553
- Droits d'enregistrement et de timbre	41 214	11 296
- Taxes sur les véhicules	8 531	7 744
- Autres	8 699	13 692
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>165 651</u>	<u>138 583</u>
- Transfert de charges	(267 371)	(129 299)
<u>Total général</u>	<u>2 536 601</u>	<u>2 124 564</u>

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 198.559, contre D : 327.040 au 31 Décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	67 235	83 600
- Intérêts sur crédits à court terme	237	49 007
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	69 113	65 450
- Intérêts des comptes courants associés	48 000	48 000
- Intérêts créditeurs	(21 409)	(18 405)
- Pénalités	7 462	13 431
- Pertes de change	44 546	90 905
- Gains de change	(21 616)	(23 454)
- Autres	4 991	18 506
<u>Total</u>	<u>198 559</u>	<u>327 040</u>

Note 22 : Produits des placements

Les produits de placement présentent un solde de D : 790.445, contre D : 366.338 en 2022 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Produits des participations	733 752	362 845
- Revenus des placements monétaires	56 693	3 493
<u>Total</u>	<u>790 445</u>	<u>366 338</u>

Note 23 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 85.132 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	77 648	107 380
- Apurement comptes créditeurs	7 484	8 875
<u>Total</u>	<u>85 132</u>	<u>116 255</u>

Note 24 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 9.814 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Charges nettes sur cession d'immobilisations	-	2 619
- Apurement comptes débiteurs	9 659	30 173
- Moins-value sur cession des titres SICAV	155	-
<u>Total</u>	<u>9 814</u>	<u>32 792</u>

Note 25 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

Résultat net de l'exercice		4 389 754
Réintégrations		1 190 215
Impôt sur les sociétés	677 617	
Contribution sociale de solidarité	135 523	
Réceptions excédentaires	67 702	
Amendes et pénalités	3 549	
Dotations aux provisions	181 307	
Pertes exceptionnelles	9 659	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	14 751	
Autres charges non déductibles	88 216	
Timbre de voyage	420	
Perte de change non réalisée 2023	3 223	
Gain de change non réalisé 2022	8 248	
Déductions		1 062 521
Dividendes	733 752	
Gain de change non réalisé 2023	5 873	
Perte de change non réalisée 2022	6 901	
Reprise sur provisions	315 995	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		4 517 448
Provisions pour créances litigieuses	-	
Résultat fiscal		4 517 448
<u>Impôt sur les sociétés au taux de 15%</u>		<u>677 617</u>
Report d'impôt sur les sociétés 2022		(177 789)
Retenues à la source		(335 656)
Acomptes provisionnels payés		(27 523)
<u>Impôt sur les sociétés à payer</u>		<u>136 649</u>
<u>Contribution sociale de solidarité (3% du résultat fiscal)</u>		<u>135 523</u>

IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 26 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Revenus	24 627 820	23 525 319
- Autres produits d'exploitation	69 975	48 451
- Transfert de charges	814 460	749 891
- Autres gains ordinaires	7 484	8 875
- Créances virées en pertes	(9 659)	(30 173)
- TVA collectée	4 080 913	4 089 826
- Clients et comptes rattachés en début de période	7 528 344	8 122 714
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(11 885 991)	(7 528 344)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(292 976)	(847 892)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	468 015	292 976
- Prêts aux sociétés du groupe début de période	220 000	220 000
- Prêts aux sociétés du groupe fin de période	(170 000)	(220 000)
- Produits à recevoir en début de période	427 284	123 160
- Produits à recevoir en fin de période	(533 033)	(427 284)
- Produits constatés d'avance en début de période	(110 646)	(271 185)
- Produits constatés d'avance en fin de période	450 409	110 646
<u>Total</u>	<u>25 692 399</u>	<u>27 966 980</u>

Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	13 888 768	16 236 842
- Autres charges d'exploitation	2 536 601	2 124 564
- Production immobilisée	(8 258)	(6 540)
- Transfert de charges	267 371	129 299
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	3 010 441	3 470 019
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	798 612	549 044
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	359 454	122 963
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(147 474)	(359 454)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	5 990 305	5 521 537
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(7 992 847)	(5 990 305)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(197 313)	(185 378)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	299 431	197 313
- Autres créiteurs divers en début de période	618 027	603 336
- Autres créiteurs divers en fin de période	(616 352)	(618 027)
- Autres débiteurs divers en début de période	(44 486)	(34 924)
- Autres débiteurs divers en fin de période	46 545	44 486
- Charges constatées d'avance en début de période	(41 459)	(62 389)
- Charges constatées d'avance en fin de période	48 779	41 459
- Diverses charges à payer en début de période	142 911	215 309
- Diverses charges à payer en fin de période	(202 777)	(142 911)
<u>Total</u>	<u>18 756 279</u>	<u>21 856 243</u>

Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Charges de personnel	2 746 308	2 504 636
- Transfert de charges	547 089	620 592
- Avances et prêts au personnel en début de période	(230 036)	(177 654)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	230 592	230 036
- Personnel, charges à payer en début de période	113 333	126 286
- Personnel, charges à payer en fin de période	(173 737)	(113 333)
- C.N.S.S en début de période	216 480	202 806
- C.N.S.S en fin de période	(206 922)	(216 480)
<u>Total</u>	<u>3 243 107</u>	<u>3 176 889</u>

Note 29 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Charges financières nettes	198 559	327 040
- Intérêts courus en début de période	5 652	7 525
- Intérêts courus en fin de période	(4 914)	(5 652)
<u>Total</u>	<u>199 297</u>	<u>328 913</u>

Note 30 : Impôts sur les bénéfices payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	677 617	545 386
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	135 523	109 077
- Etat, IS à payer en fin de période	(136 649)	-
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	109 077	18 520
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(135 523)	(109 077)
- Etat, IS à reporter en début de période	(177 789)	(405 885)
- Etat, IS à reporter en fin de période	-	177 789
<u>Total</u>	<u>472 256</u>	<u>335 810</u>

Note 31 : Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Solde des placements en début de période	11 314	6 483
- Solde des placements en fin de période	-	(11 314)
- Charges nettes sur cession de placements à court terme	(155)	-
- Revenus des placements monétaires	56 693	3 493
<u>Total</u>	<u>67 852</u>	<u>(1 338)</u>

Note 32 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	-	225
- Investissements en immobilisations corporelles	682 099	304 490
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	1 539	21 833
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(1 072)	(1 539)
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	101 151	46 096
<u>Total</u>	<u>783 717</u>	<u>371 105</u>

Note 33 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	4 202	2 619
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	77 648	107 380
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	(2 619)
<u>Total</u>	<u>81 850</u>	<u>107 380</u>

Note 34 : Dividendes et autres distributions

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Dividendes servis au cours de l'exercice	(2 224 654)	(1 191 249)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	(59)	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	59	59
<u>Total</u>	<u>(2 224 654)</u>	<u>(1 191 190)</u>

Note 35 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>31 décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 décembre</u> <u>2022</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	312 967	554 791
- Caisse	40	177
- Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	(34 937)	(163 904)
<u>Total</u>	<u>278 070</u>	<u>391 064</u>

Note 36 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 1.493.082 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.465.819.

• La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 11.141.705 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 4.667.119.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 804.829.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 515.328.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 387.020.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 145.881.

Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 13.239.

SOCIETE BUREAU PLUS

Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 767.003.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 159.623 Euro soit D : 533.274.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 468.459.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

• La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 148.423 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 431.001.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 67.710 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 17.620.

Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 9.631.

Le compte courant associé "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 33.306.

Location

La société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 18.528.

Avances en comptes courants

• La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à deux reprises.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2023, a été de D : 48.000.

• La société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le remboursement effectué en 2023 s'élève à D : 50 000.

L'encours du prêt s'élève au 31 décembre 2023 à D : 170 000, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D : 17.534.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le Conseil d'Administration réuni le 2 Mai 2024 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2023, pour un montant brut de D : 115.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2023 et restant non encore servie jusqu'à la fin de l'exercice, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.765.

Aussi, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 52.078.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 19 Mai 2023 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2023 à Mr Riadh KEKLI jusqu'à la date de sa démission en Septembre 2023, et constaté en charges, s'est élevé à D : 141.308 dont D : 24.095 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA
 Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Note 37 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	14 388 797	14 187 819	93 123	96 997	10 858	
Autres charges d'exploitation	2 536 601	1 385 200	234 231	835 380	81 790	
Charges financières	241 584	120 183	34 087	34 087	53 228	
Impôts sur les sociétés	813 140	-	-	-	813 140	
Autres pertes ordinaires	9 814	9 814	-	-	-	
Charges de personnel	2 746 308	1 394 559	506 936	843 149	1 665	
Dotation aux amortissements et provisions	498 657	127 690	116 923	236 573	17 471	
TOTAL	21 234 901	17 225 264	985 301	2 046 185	978 151	

Note 38 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	1 700 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang) Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce Crédit immobilier : - Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce
	950 000	ATTIJARI BANK					
	2 590 000	ATTIJARI BANK					
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	5 240 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abandon de créances	-						
Total	-						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	130 428	BIAT					
Engagement par signature Caution	748 573	BIAT					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	879 001						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

Note 39 : Engagements sur contrats de location-financement

Rubrique	Paielements minimaux HT au 31/12/2023	Valeur actualisée des paielements minimaux HT au 31/12/2023
Moins d'un an	293 342	229 260
Plus d'un an et moins de 5 ans	574 969	505 636
Plus de 5 ans	-	-
Total des paielements minimaux futurs au titre de la location	868 311	734 896
Moins les montants représentant des charges financières	(133 415)	
Valeurs actualisées des paielements minimaux futurs		734 896

Note 40 : Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 2 Mai 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 27.864.126, un bénéfice net de D : 4.389.754 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 278.070.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphe d'observation

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1^{er} Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.

En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.

En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 3 Mai 2024

FINOR

Karim DEROUICHE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Opérations commerciales avec les parties liées

• Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 767.003.

• Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 1.493.082 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.465.819.

• Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D : 67.710 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 17.620.

• Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 11.141.705 TTC.

Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 4.667.119.

• Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 148.423 TTC.

Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 431.001.

• La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 159.623 Euro soit D : 533.274.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 468.459.

• Votre société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts, payable par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 18.528.

B/ Répartition des charges communes

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 804.829.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 515.328.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 387.020.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 145.881.

- Votre société a fait supporter la société TALOS, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 9.631.

C/ Avances en comptes courants

- Votre société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à deux reprises.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2023, a été de D : 48.000.

- Votre société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000, par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le remboursement effectué en 2023 s'élève à D : 50 000.

L'encours du prêt s'élève au 31 décembre 2023 à D : 170 000, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D : 17.534.

- Le compte courant associé de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 13.239.

- Le compte courant associé de la société TALOS présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 33.306.

D/ Rémunérations des dirigeants sociaux

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le Conseil d'Administration réuni le 2 Mai 2024 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2023, pour un montant brut de D : 115.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

- Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.765.

Aussi, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 52.078.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 19 Mai 2023 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2023 à Mr Riadh KEKLI jusqu'à la date de sa démission en Septembre 2023, et constaté en charges, s'est élevé à D : 141.308 dont D : 24.095 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 3 Mai 2024

FINOR

Karim DEROUICHE

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 25 Juin 2024. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

Groupe « intérieurs »

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		2023	2022
<u>Actifs non courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		511 022	511 022
Moins : amortissements		(384 379)	(370 345)
	6	<u>126 643</u>	<u>140 677</u>
Immobilisations corporelles		14 664 122	13 620 875
Moins : amortissements		(7 229 334)	(6 687 794)
	6	<u>7 434 788</u>	<u>6 933 081</u>
Immobilisations financières	7	363 821	101 408
		<u>7 925 252</u>	<u>7 175 166</u>
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>7 925 252</u>	<u>7 175 166</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>7 925 252</u>	<u>7 175 166</u>
<u>Actifs courants</u>			
Stocks		6 981 953	6 460 795
Moins : Provisions		(8 775)	(75 024)
	8	<u>6 973 178</u>	<u>6 385 771</u>
Clients et comptes rattachés		8 142 162	6 191 095
Moins : Provisions		(474 463)	(596 525)
	9	<u>7 667 699</u>	<u>5 594 570</u>
Autres actifs courants	10	2 586 515	2 207 395
Placements et autres actifs financiers		-	11 314
Liquidités et équivalents de liquidités	11	477 535	841 387
		<u>17 704 927</u>	<u>15 040 437</u>
<u>Total des actifs courants</u>		<u>17 704 927</u>	<u>15 040 437</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>25 630 179</u>	<u>22 215 603</u>

Groupe « intérieurs »

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

BILAN

(Montants exprimés en dinar tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 31 Décembre	
		2023	2022
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		5 561 635	5 561 635
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 391 961	1 372 304
Actions propres		-	(67 144)
Autres capitaux propres		-	1 856
Résultats reportés		3 813 358	2 718 085
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>12 219 994</u>	<u>11 039 776</u>
Résultat consolidé		3 788 454	3 319 927
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	12	<u>16 008 448</u>	<u>14 359 703</u>
<u>Intérêts minoritaires</u>	13	<u>344</u>	<u>24 975</u>
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
Emprunts et dettes assimilées		566 404	632 205
Provisions		348 993	340 028
<u>Total des passifs non courants</u>	14	<u>915 397</u>	<u>972 233</u>
<u>Passifs courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	5 553 061	3 884 869
Autres passifs courants	16	2 514 897	1 881 818
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	638 032	1 092 005
<u>Total des passifs courants</u>		<u>8 705 990</u>	<u>6 858 692</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>9 621 387</u>	<u>7 830 925</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>25 630 179</u>	<u>22 215 603</u>

Groupe « intérieurs »

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2023	2022
Produits d'exploitation			
Revenus	18	28 694 761	28 517 660
Autres produits d'exploitation		56 303	38 305
Production immobilisée		17 421	29 144
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>28 768 485</u>	<u>28 585 109</u>
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours	8	(289 125)	(296 778)
Achats consommés	19	16 413 560	17 072 218
Charges de personnel	20	4 131 364	3 962 540
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	623 811	767 024
Autres charges d'exploitation	22	3 173 412	2 667 804
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>24 053 022</u>	<u>24 172 808</u>
		<u>4 715 463</u>	<u>4 412 301</u>
Résultat d'exploitation			
Charges financières nettes	23	(212 922)	(352 815)
Produits des placements	24	57 749	3 493
Autres gains ordinaires	25	120 079	136 002
Autres pertes ordinaires	26	(40 880)	(64 554)
<u>Résultat courant des sociétés intégrées</u>		<u>4 639 489</u>	<u>4 134 427</u>
Impôt sur les sociétés		(729 758)	(683 651)
Contribution sociale de solidarité		(145 560)	(136 129)
<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>		<u>3 764 171</u>	<u>3 314 647</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	24 283	5 280
<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>		<u>3 788 454</u>	<u>3 319 927</u>
Résultat par action	12	0,681	0,599

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinar)

	Notes	Au 31 Décembre	
		2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 764 171	3 314 647
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	811 604	635 651
Dotation aux provisions	21	317 915	529 310
Reprises sur provisions	21	(505 708)	(397 937)
Amortissement Subventions d'investissement	12	(1 856)	(4 500)
Plus-values sur cession d'immobilisations	25	(92 648)	(122 880)
Charges nettes sur cession d'immobilisations		-	2 619
Variation des :			
Stocks	8	(521 158)	(1 621 548)
Créances	9	(1 951 067)	784 619
Autres actifs	7 et 10	(327 876)	124 313
Fournisseurs et comptes rattachés	15	1 637 936	(61 954)
Autres passifs courants	16 et 17	632 341	(753 696)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		3 763 654	2 428 644
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		11 314	155 169
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	27	(695 781)	(585 113)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	28	96 850	122 880
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	7	(305 210)	(2 862)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'investissement		(904 141)	(465 095)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution des dividendes	29	(2 225 002)	(1 191 404)
Encaissements suite à la cession d'actions propres	12	86 801	-
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	14	(873 157)	(741 895)
Remboursements des crédits à court terme		-	(400 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(3 011 358)	(2 333 299)
Variation de trésorerie		(140 531)	(214 581)
Trésorerie au début de l'exercice	11 et 17	468 567	683 148
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 et 17	328 036	468 567

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2023	2022		2023	2022		2023	2022
Produits d'exploitation	28 751 064	28 555 965	Coût des matières consommées	16 413 560	17 072 218			
Production immobilisée	17 421	29 144						
Production stockée	289 125	296 778						
<u>Production</u>	<u>29 057 610</u>	<u>28 881 887</u>	<u>Achats consommés</u>	<u>16 413 550</u>	<u>17 072 218</u>	<u>Marge sur coût matières</u>	<u>12 644 050</u>	<u>11 809 669</u>
Marge sur coût matières	12 644 050	11 809 669	Autres charges externes	2 933 006	2 432 794			
<u>Sous total</u>	<u>12 644 050</u>	<u>11 809 669</u>	<u>Sous total</u>	<u>2 933 006</u>	<u>2 432 794</u>	<u>Valeur ajoutée brute</u>	<u>9 711 044</u>	<u>9 376 875</u>
Valeur ajoutée brute	9 711 044	9 376 875	Impôts et taxes	240 406	235 010			
			Charges de personnel	4 131 364	3 962 540			
<u>Sous total</u>	<u>9 711 044</u>	<u>9 376 875</u>	<u>Sous total</u>	<u>4 371 770</u>	<u>4 197 550</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>5 339 274</u>	<u>5 179 325</u>
Excédent brut d'exploitation	5 339 274	5 179 325	Charges financières nettes	212 922	352 815			
Produits des placements	57 749	3 493	Dotations aux amortissements et aux provisions	623 811	767 024			
Autres gains ordinaires	120 079	136 002	Autres pertes ordinaires	40 880	64 554			
			Impôt sur les sociétés	729 758	683 651			
			Contribution sociale de solidarité	145 560	136 129			
<u>Sous total</u>	<u>5 517 102</u>	<u>5 318 820</u>	<u>Sous total</u>	<u>1 752 931</u>	<u>2 004 173</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>3 764 171</u>	<u>3 314 647</u>
						<u>Part des minoritaires</u>	<u>24 283</u>	<u>5 280</u>
						<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>	<u>3 788 454</u>	<u>3 319 927</u>

Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE « intérieurs »**1.1 Structure juridique des sociétés du groupe**

Le groupe « intérieurs » est composé de cinq sociétés spécialisées principalement dans la fabrication et/ou la commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 3 Octobre 1998 sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.561.635 divisé en 5.561.635 actions de un dinar chacune.

- La Société le Mobilier Contemporain « SMC » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989.

Elle a pour objet le commerce de meuble, luminaires, décoration, antiquité et articles de cadeaux.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « BUREAU PLUS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008.

Elle a pour objet la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tous genres de meubles et articles de décoration et en particulier siège de bureau, canapés, chaises, et tous ce qui se rapporte de près ou de loin à cette activité.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.260.000 divisé en 12.600 parts sociales de 100 dinars chacune.

La société a cédé depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite en 2019, par la cessation de son activité.

- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015.

Elle a pour objet la fabrication, l'importation, la distribution et la commercialisation en gros et en détail de meubles et accessoires.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 218.880.000 Francs CFA divisé en 21.888 actions de 10.000 Francs CFA chacune.

- La société « TALOS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017.

Elle a pour objet le commerce de détail en ligne et au magasin de tout genre de meubles, matériel informatique, consommable, matériel audiovisuel, tous accessoires et fournitures de bureau.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 450.000 divisé en 4.500 parts sociales de 100 dinars chacune.

1.2 Participations du groupe

La société le Mobilier Contemporain « SMC » est détenue à concurrence de 99,95% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « BUREAU PLUS » est détenue à concurrence de 99,99% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est détenue à concurrence de 35,36% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « TALOS » est détenue par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs et la Société le Mobilier Contemporain « SMC », respectivement à concurrence de 66,22% et 11,55%.

Note 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION**2.1 Méthode de consolidation**

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	99,95%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société BUREAU PLUS	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société TALOS	77,78%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société INTERIEURS COTE D'IVOIRE (*)	35,36%	Influence notable	Mise en équivalence

(*) A la clôture de l'exercice 2023, la société ne dispose pas des états financiers de cette entreprise associée.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

2.2 Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés, correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

2.3 Modalités de consolidation

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;

- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale, et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 *Optique de consolidation*

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce, dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité ;
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

Note 3 : **DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 (Etats financiers consolidés), et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

Note 4 : **PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

- **Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour le coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Concessions	33%
- Fond de commerce	5%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Matériel de transport	20%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	33%
- Installations générales, Agencements et aménagements	15%

- Matériel de transport acquis par leasing 33%

- Stocks

Le groupe comptabilise son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique, le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

- Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

- Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant leur conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

- Emprunts et dettes assimilées

Le principal des emprunts et dettes assimilées obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Note 5 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BUREAU PLUS, réunie le 10 Mai 2018, a décidé la vente de l'usine sise à la zone industrielle Béja Nord et a conféré au gérant Mr Hatem Ben SLIMANE, les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les formalités de la cession.

Le 5 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la société «VAGA LABORATOIRE SA» portant sur la vente du terrain objet du titre foncier n°1961 et de l'usine qui y est construite.

Le 19 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA portant sur la cession d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau.

En 2019, la société BUREAU PLUS a cédé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA une voiture de type « PARTNER ».

La cession de la totalité des immobilisations corporelles, s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société.

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2023, représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (SUITE)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2023												
POSTES	Valeurs Brutes					Amortissements					Valeurs Nettes	
	31/12/2022	Acquisitions	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2023	31/12/2022	Dotation de l'exercice	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022
LOGICIELS	256 992	-	-	-	256 992	256 481	511	-	-	256 992	-	511
CORPUSCULAIRES	17 200	-	-	-	17 200	11 321	1 662	-	-	13 803	4 203	9 885
FOND DE COMMERCE	236 824	-	-	-	236 824	102 543	11 891	-	-	114 384	122 490	134 281
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	511 016	-	-	-	511 016	370 345	14 034	-	-	384 379	176 693	140 677
TERRAIN	4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851	4 204 851
CONSTRUCTIONS	1 764 377	-	-	-	1 764 377	999 226	61 200	-	-	1 060 544	703 823	765 143
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT SUR SOL D'AUTRUI	105 045	-	-	-	105 045	39 023	4 042	-	-	43 067	61 378	66 020
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT ET INSTALLATION GENERALE	3 037 675	205 880	-	-	3 243 555	2 384 668	262 305	-	-	2 646 973	596 581	653 066
MATERIEL INDUSTRIEL	331 315	55 311	63 860	-	450 486	299 901	16 262	63 860	-	380 023	60 962	31 413
INSTALLATIONS TECHNIQUES	279 019	-	-	-	279 019	279 017	-	-	-	279 017	2	2
EQUIPEMENT DE BUREAU	370 631	37 370	-	-	408 001	285 635	46 075	-	-	331 710	76 292	84 917
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	752 958	21 644	-	-	774 602	149 166	22 897	-	-	172 063	302 539	203 792
MATERIEL DE TRANSPORT	862 354	-	348 480	(260 232)	950 602	927 153	14 081	364 278	(256 030)	960 382	20 220	35 201
OUTILLAGE INDUSTRIEL	98 951	15 866	-	-	114 817	77 338	7 544	-	-	84 882	29 937	21 613
MATERIEL INFORMATIQUE	466 840	55 569	-	-	522 412	338 315	98 785	-	-	387 100	115 312	178 528
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	1 714 431	577 442	(432 340)	-	1 859 533	1 008 339	312 271	(428 138)	-	892 472	967 061	706 992
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	32 427	265 525	-	-	297 952	-	-	-	-	-	297 952	32 427
AVANCES, FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	-	68 870	-	-	68 870	-	-	-	-	-	68 870	-
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 620 875	1 303 479	-	(260 232)	14 664 122	6 667 794	797 570	-	(256 030)	7 229 334	7 434 785	6 933 082
TOTAL GENERAL	14 131 897	1 303 479	-	(260 232)	15 175 140	7 035 139	811 804	-	(256 030)	7 613 713	7 561 431	7 073 759

NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2023 à 363.821 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
- Titres de participation, Intérieurs Côte d'Ivoire (*)	380 350	380 350
- Avance sur prise de participation "Société Intérieurs France"	305 210	-
- Prêts au personnel	42 717	99 052
- Dépôts et cautionnements	15 894	15 894
<u>Total brut</u>	<u>744 171</u>	<u>495 296</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"	(380 350)	(380 350)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	(13 538)
<u>Total net</u>	<u>363 821</u>	<u>101 408</u>

(*) La SAM ne dispose pas des états financiers de cette société, au titre de l'exercice 2023.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition et a été provisionnée en totalité.

NOTE 8 - STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2023 à 6.973.178 DT, contre 6.385.771 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
- Matières premières	322 683	385 557
- Emballages	7 022	10 693
- Produits intermédiaires	3 619 225	4 536 369
- Marchandises	654 015	307 933
- Stocks en transit	1 157 532	287 892
<u>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</u>	<u>5 760 477</u>	<u>5 528 444</u>
- Produits finis	1 221 476	932 351
<u>Total des stocks de produits finis et des encours</u>	<u>1 221 476</u>	<u>932 351</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	(8 775)	(75 024)
<u>Total net</u>	<u>6 973 178</u>	<u>6 385 771</u>

NOTE 9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2023 un solde net de 7.667.699 DT contre 5.594.570 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Clients ordinaires	6 768 963	5 537 340
- Clients, effets à recevoir	7 188	112 419
- Clients douteux	181 487	198 476
- Clients, retenues de garantie	710	10 115
- Clients, chèques impayés	56 186	50 626
- Clients, factures à établir	1 127 628	282 119
<u>Total brut</u>	<u>8 142 162</u>	<u>6 191 095</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(474 463)	(596 525)
<u>Total net</u>	<u>7 667 699</u>	<u>5 594 570</u>

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2023 un montant net de 2.586.515 DT contre 2.207.395 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Fournisseurs débiteurs	359 726	314 779
- Personnel, avances et prêts	190 525	140 017
- Etat, impôts et taxes	2 042 694	1 759 409
- Charges constatées d'avance	83 859	76 403
- Produits à recevoir	171	4 962
- Débiteurs divers	5 785	3 212
- Compte d'attente	233	-
<u>Total brut</u>	<u>2 682 993</u>	<u>2 298 782</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	(96 478)	(91 387)
<u>Total net</u>	<u>2 586 515</u>	<u>2 207 395</u>

(A) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
- Etat, TVA déductible	920 470	787 542
- Etat, report d'IS	966 419	816 062
- Etat, redressement fiscal	155 805	155 805
	(B)	
<u>Total</u>	<u>2 042 694</u>	<u>1 759 409</u>

(B) La société "SAM" a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1^{er} Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de 13.519 DT à 39.114 DT, l'ajustement du report de TVA en le portant de 30.077 DT à 2.282 DT et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de 154.651 DT dont 36.231 DT de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

NOTE 11 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2023 un solde de 477.535 DT contre 841.387 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Banques	452 354	818 325
- Chèques à encaisser	-	4 124
- Caisse	25 181	18 236
- Régies d'avance et accreditifs	-	702
<u>Total</u>	<u>477 535</u>	<u>841 387</u>

11.1 - Banques

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- AMEN BANK (1)	14 967	530
- UNION INTERNAT. BANK	133 789	122 415
- BIAT LA MARSА (1)	4 259	321 745
- BIAT LA MARSА (3)	118 255	237 323
- BIAT COMPTE EN DEVISE	128 101	-
- ATTIJARI BANK (2)	3 333	-
- ATTIJARI BANK (3)	14 631	10 746
- BANQUE DE L'HABITAT	7 859	483
- BANQUE ZITOUNA	312	69 370
- BTS	3 026	27 259
- WIFAK BANK	443	567
- UBCI	16 495	10 984
- UBCI (2)	1 684	-
- BTK LA MARSА	3 680	1 353
- ATB	1 484	15 465
- BMCE	36	85
<u>Total</u>	<u>452 354</u>	<u>818 325</u>

NOTE 12 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
		<u>2023</u>	<u>2022</u>
- Capital social		5 561 635	5 561 635
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		556 163	556 163
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		35 798	16 141
- Actions propres		-	(67 144)
- Subventions d'investissement		-	1 856
- Résultats reportés		3 813 358	2 718 085
<u>Totaux des capitaux propres avant résultat</u>		<u>12 219 994</u>	<u>11 039 776</u>
- Résultat net revenant à la société consolidante	(1)	3 788 454	3 319 927
<u>Totaux des capitaux propres avant affectation</u>	(B)	<u>16 008 448</u>	<u>14 359 703</u>
- Nombre d'actions	(2)	5 561 635	5 540 689
- Résultat par action	(1)/(2)	0,681	0,599

(A) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(B) Le tableau de mouvements des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Groupe « intérieurs »

Note 12 : Les capitaux propres (suite)

TABEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
 (Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2021	5 561 635	1 453 040	556 163	6 353	800 000	11 638	(67 144)	2 072 317	1 841 520	12 235 522
Affectation approuvée par l'AGO du 27 mai 2022								1 841 520	(1 841 520)	-
Distribution de dividendes, AGO du 27 mai 2022						4 503		(1 195 752)		(1 191 249)
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Résultat de l'exercice 2022									3 319 927	3 319 927
Solde au 31 Décembre 2022	5 561 635	1 453 040	556 163	1 856	800 000	16 141	(67 144)	2 718 085	3 319 927	14 359 703
Affectation approuvée par l'AGO du 19 mai 2023								3 319 927	(3 319 927)	-
Distribution de dividendes, AGO du 19 mai 2023								(2 224 654)		(2 224 654)
Cessions d'actions propres						19 657	67 144			86 801
Amortissement des subventions				(1 856)						(1 856)
Résultat de l'exercice 2023									3 788 454	3 788 454
Solde au 31 Décembre 2023	5 561 635	1 453 040	556 163	-	800 000	35 798	-	3 813 358	3 788 454	16 008 448

NOTE 13 – INTERETS MINORITAIRES

L'analyse de cette rubrique se présente ainsi :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " SMC "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société " SMC "	13	30
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " SMC " (A)	120	328
- Participation des minoritaires dans le capital de " BUREAU PLUS "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de " BUREAU PLUS "	8	8
- Part des minoritaires dans le résultat de " BUREAU PLUS " (A)	3	3
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " TALOS "	100 000	100 000
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société "	(75 594)	(69 983)
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " TALOS " (A) (*)	(43 038)	(5 611)
- Excédent des pertes de l'exercice, imputé à la société mère (A) (*)	18 632	-
<u>Total</u>	<u>344</u>	<u>24 975</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires Σ (A)	<u>(24 283)</u>	<u>(5 280)</u>

(*) En application des dispositions du paragraphe 24 de la norme comptable NCT35 relative aux états financiers consolidés, l'excédent des pertes revenant aux minoritaires par rapport à leur part dans les capitaux propres a été imputé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

NOTE 14 - PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 915.397 DT, contre 972.233 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Provision pour risques et charges (A)	348 993	340 028
- Emprunts et dettes assimilées (B)	566 404	632 205
<u>Total</u>	<u>915 397</u>	<u>972 233</u>

(A) Cette provision est constituée pour couvrir entre autres, le risque lié aux contrôles fiscaux au titre de la période allant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005 (voir note 10) et la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

(B) Le tableau des emprunts et dettes assimilées est présenté ci après :

Groupe « intérieurs »

Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élevaient au 31 décembre 2023 à D : 566.404. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts et dettes assimilées se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2022		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2023	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	184 590	460 571	-	(184 590)	(423 964)	-	221 197
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	-	3 165	-	-	(3 165)	-	-
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	-	3 331	-	-	(3 331)	-	-
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	-	746	-	-	(746)	-	-
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	-	9 432	-	-	(9 432)	-	-
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	-	6 813	-	-	(6 813)	-	-
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	-	27 595	-	-	(27 595)	-	-
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	-	14 820	-	-	(14 820)	-	-
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	5 581	10 319	-	(5 581)	(10 319)	-	5 581
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	16 639	20 084	-	(16 639)	(20 084)	-	16 639
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	11 249	12 148	-	(11 249)	(12 148)	-	11 249
HANNIBAL LEASE	72 201	Mensuellement (2019-2023)	-	14 758	-	-	(14 758)	-	-
HANNIBAL LEASE	59 052	Mensuellement (2019-2024)	-	11 702	-	-	(11 702)	-	-
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	8 622	8 241	-	(8 622)	(8 241)	-	8 622
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	85 344	27 156	-	(30 201)	(27 156)	55 143	30 201
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	30 292	9 647	-	(10 724)	(9 647)	19 568	10 724
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	42 650	11 655	-	(13 285)	(11 655)	29 365	13 285
HANNIBAL LEASE	44 491	Mensuellement (2021-2026)	22 537	6 537	-	(7 500)	(6 537)	15 037	7 500
HANNIBAL LEASE	93 620	Mensuellement (2022-2027)	52 984	13 084	-	(14 909)	(13 084)	38 075	14 909
AL BARAKA BANK	97 643	Mensuellement (2022-2027)	56 986	14 161	-	(15 402)	(14 161)	41 584	15 402
AL BARAKA BANK	96 948	Mensuellement (2022-2027)	62 672	12 792	-	(14 277)	(12 792)	48 395	14 277
AL BARAKA	69 704	Mensuellement (2022-2026)	52 059	14 776	-	(16 524)	(14 776)	35 535	16 524
AL BARAKA BANK	68 867	Mensuellement (2023-2026)	-	-	68 867	(11 752)	(42 738)	14 377	11 752
AL BARAKA BANK	130 172	Mensuellement (2023-2028)	-	-	130 172	(18 656)	(35 488)	76 028	18 656
UBCI	222 427	Mensuellement (2023-2028)	-	-	222 427	(31 537)	(57 570)	133 320	31 537
AL BARAKA BANK	102 386	Mensuellement (2023-2026)	-	-	102 386	(26 426)	(26 179)	49 781	26 426
AL BARAKA BANK	53 590	Mensuellement (2023-2025)	-	-	53 590	(9 138)	(34 256)	10 196	9 138
Total			632 205	713 533	577 442	(447 012)	(873 157)	566 404	483 619

NOTE 15 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2023 à 5.553.061 DT, contre 3.884.869 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Fournisseurs d'exploitation	936 925	1 038 813
- Fournisseurs étrangers	1 746 135	838 745
- Fournisseurs, effets à payer	2 767 428	1 875 202
- Fournisseurs, factures non parvenues	62 333	122 125
- Fournisseurs d'immobilisations	1 072	1 539
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	39 168	8 445
<u>Total</u>	<u>5 553 061</u>	<u>3 884 869</u>

NOTE 16 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2023 un montant de 2.514.897 DT contre 1.881.818 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Clients, avances et acomptes	771 809	568 365
- Personnel, rémunérations dues	-	50
- Crédoiteurs divers	19 659	47 507
- Etat, impôt sur les sociétés à payer	136 649	-
- Etat, divers impôts et taxes	355 865	404 054
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	145 377	136 032
- CNSS	258 765	271 047
- Charges à payer	280 284	194 514
- Produits constatés d'avance	544 809	246 702
- Compte d'attente	1 680	13 547
<u>Total</u>	<u>2 514 897</u>	<u>1 881 818</u>

NOTE 17 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2023 un montant de 638.032 DT contre 1.092.005 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

		<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts	(voir note 14)	221 197	460 571
- Échéances à moins d'un an sur dettes envers les sociétés de leasing	(voir note 14)	262 422	252 962
- Intérêts courus		4 914	5 652
- Banques		149 499	372 820
<u>Total</u>		<u>638 032</u>	<u>1 092 005</u>

NOTE 18 – REVENUS

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 28.694.761 DT contre 28.517.660 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Ventes locales	23 085 867	23 096 430
- Ventes en suspension de taxes sur chiffre d'affaires	4 113 716	3 386 720
- Ventes à l'exportation	1 437 080	1 730 572
- Prestations de services	58 098	303 938
<u>Total</u>	<u>28 694 761</u>	<u>28 517 660</u>

NOTE 19 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 16.413.560 DT contre 17.072.218 à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Produits chimique	74 675	69 787
- Verrerie et Marbrerie	213 758	270 097
- Quincaillerie	800 171	781 007
- Tissu, Mousse et Cuir	462 276	520 094
- Bois et dérivée	3 649 159	3 561 618
- Produits semi-finis	1 443 915	1 830 057
- Accessoires bureaux	347 365	462 418
- Accessoires chaises	3 159 678	4 050 472
- Autres achats de marchandises	4 083 094	2 793 087
- Frais d'approche	1 588 743	3 087 709
- Emballages	125 332	138 831
- Sous-traitance	251 871	301 189
- Fournitures de bureau	31 751	59 184
- Carburant	240 912	246 136
- Électricité	120 840	117 487
- Autres achats d'approvisionnements	52 053	107 815
- Variation des stocks de matières premières	(232 033)	(1 324 770)
<u>Total</u>	<u>16 413 560</u>	<u>17 072 218</u>

NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 4.131.364 DT, contre 3.962.540 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Salaires et compléments de salaires	3 493 806	3 360 270
- Charges connexes aux salaires	637 558	602 270
<u>Total</u>	<u>4 131 364</u>	<u>3 962 540</u>

NOTE 21 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	811 604	635 651
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	8 775	75 024
- Dotation aux provisions pour créances douteuses	249 084	415 901
- Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	5 091	-
- Dotation aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-	2 885
- Dotation aux provisions pour risques et charges	54 965	35 500
- Reprise sur provision pour dépréciation de stocks	(75 024)	(8 138)
- Reprise sur provision pour créances douteuses	(371 146)	(366 657)
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(9 642)
- Reprise sur provision pour dépréciation des prêts au personnel	(13 538)	-
- Reprise sur provision pour risques et charges	(46 000)	(13 500)
<u>Total</u>	<u>623 811</u>	<u>767 024</u>

NOTE 22 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 3.173.412 DT, contre 2.667.804 DT en 2022. Le détail se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Locations	337 775	324 641
- Entretien et réparation	276 683	206 058
- Primes d'assurances	191 458	173 071
- Sous-traitance générale	34 634	-
- Personnel extérieur à l'entreprise	849 086	708 838
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	375 196	214 354
- Transports	34 694	61 242
- Voyages et déplacements	248 765	234 665
- Réceptions	36 189	26 652
- Publicité, Publication et Relations publiques	322 445	296 386
- Frais postaux et frais de télécommunication	69 320	53 901
- Services bancaires et assimilés	85 852	82 712
- Jetons de présence	28 000	18 000
- Impôts et taxes	240 406	235 010
- Autres	42 909	32 274
<u>Total</u>	<u>3 173 412</u>	<u>2 667 804</u>

NOTE 23 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2023 un montant de 212.922 DT, contre 352.815 DT en 2022. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Intérêts sur crédits bancaires	67 235	83 600
- Intérêts sur crédits à court terme	237	49 007
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	90 701	75 685
- Intérêts créditeurs	(6 358)	(7 794)
- Pénalités	22 819	55 892
- Pertes de change	54 636	98 919
- Gains de change	(21 616)	(23 454)
- Autres	5 268	20 960
<u>Total</u>	<u>212 922</u>	<u>352 815</u>

NOTE 24 – PRODUITS DE PLACEMENTS

La rubrique « Produits de placements » s'élève au 31 Décembre 2023 à 57.749 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Revenus des placements monétaires	57 749	3 493
<u>Total</u>	<u>57 749</u>	<u>3 493</u>

NOTE 25 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

La rubrique « autres gains ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2023 à 120.079 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles	92 648	122 880
- Apurement comptes créditeurs	27 431	12 862
- Autres	-	260
<u>Total</u>	<u>120 079</u>	<u>136 002</u>

NOTE 26 – AUTRES PERTES ORDINAIRES

La rubrique « autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2023 à 40.880 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Charges nettes sur cession d'immobilisations	-	2 619
- Pertes sur créances irrécouvrables	34 751	55 904
- Apurement comptes débiteurs	5 974	6 031
- Moins-value sur cession des titres SICAV	155	-
<u>Total</u>	<u>40 880</u>	<u>64 554</u>

NOTE 27 – DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	-	225
- Investissements en immobilisations corporelles (*)	726 037	565 235
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	1 539	21 833
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(1 072)	(1 539)
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en début de période	8 445	7 804
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en fin de période	(39 168)	(8 445)
<u>Total</u>	<u>695 781</u>	<u>585 113</u>

(*) Compte non tenu des additions en immobilisations à statut juridique particulier.

NOTE 28 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	4 202	2 619
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	92 648	122 880
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	(2 619)
	<u>96 850</u>	<u>122 880</u>

NOTE 29 – DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2023</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2022</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(2 224 654)	(1 191 249)
- Part des minoritaires dans les dividendes distribués par les filiales	(348)	(155)
	<u>(2 225 002)</u>	<u>(1 191 404)</u>

NOTE 30 – LES PARTIES LIEES**SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN**Opérations commerciales

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 1.493.082 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.465.819.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 11.141.705 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 4.667.119.

Répartition des charges communes

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 804.829.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 515.328.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs une quote-part des charges communes pour un montant de D : 387.020.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 145.881.

• Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 13.239.

SOCIETE BUREAU PLUSOpérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 767.003.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 159.623 Euro soit D : 533.274.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 468.459.

SOCIETE TALOSOpérations commerciales

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 148.423 TTC.

Le compte client "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 431.001.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 67.710 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 17.620.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 11.840 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.834.

Répartition des charges communes

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 9.631.

Le compte courant associé "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 33.306.

Location

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance. Ce loyer est majoré tous les 2 ans de 5% et ce à partir de la troisième année de la location.

Le loyer constaté au titre de l'exercice, s'est élevé à D : 18.528.

Avances en comptes courants

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à deux reprises.

Les intérêts décomptés à ce titre en 2023, ont été de D : 48.000.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D : 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D : 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.

Le remboursement effectué en 2023 s'élève à D : 50 000.

L'encours du prêt s'élève au 31 décembre 2023 à D : 170 000, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D : 17.534.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle. Le Conseil d'Administration réuni le 2 Mai 2024 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au titre de l'année 2023, pour un montant brut de D : 115.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2023 et restant non encore servie jusqu'à la fin de l'exercice, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 106.765.

Aussi, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN », qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D : 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D : 52.078.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 19 Mai 2023 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2023 à Mr Riadh KEKLI jusqu'à la date de sa démission en Septembre 2023, et constaté en charges, s'est élevé à D : 141.308 dont D : 24.095 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Les membres du Conseil d'Administration perçoivent des jetons de présence décidés annuellement par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Note 31 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations	
Engagements donnés								
a) Garanties personnelles								
Cautionnement	Néant							
Aval	Néant							
Autres garanties	Néant							
b) Garanties réelles								
Hypothèques	1 700 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)	
	950 000	ATTIJARI BANK						Crédit de gestion :
								- Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
Nantissement	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier :	
d) Effets escomptés et non échus							- Titre foncier N°68063 (1er rang) - Titre foncier N°92507 (1er rang) - Fond de commerce	
e) Créances à l'exportation mobilisés								
f) Abandon de créances								
Total	5 240 000							
Engagements reçus								
a) Garanties personnelles								
Cautionnement	-							
Aval	-							
Autres garanties	-							
b) Hypothèques								
Hypothèques	-							
Nantissement	-							
c) Effets escomptés et non échus	-							
d) Créances à l'exportation mobilisés	-							
e) Abandon de créances	-							
Total	-							
Engagements réciproques								
Emprunt obtenu non encore encaissé	-							
Crédit consenti non encore versé	-							
Opération de portage	-							
Crédit documentaire	130 428	BIAT						
Engagement par signature Caution	844 250	BIAT						
Commande d'immobilisation	-							
Commande de longue durée	-							
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-							
Total	974 678							

Le groupe "intérieurs" ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

NOTE 32 – ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

<u>Rubrique</u>	Paie ments minimaux HT au 31/12/2023	Valeu re actualisée des paie ments minimaux HT au 31/12/2023
Moins d'un an	335 857	262 422
Plus d'un an et moins de 5 ans	642 123	566 404
Plus de 5 ans	-	-
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	977 980	828 826
Moins les montants représentant des charges financières	(149 154)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		828 826

NOTE 33 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Ces états financiers consolidés sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 2 Mai 2024. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date. Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 25.630.179, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 3.788.454 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 328.036.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

Paragraphes d'observations

1- Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société depuis 2019.

2- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.

En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.

En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

3- Les états financiers de la société « TALOS » font apparaître des fonds propres négatifs. En application des dispositions de l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales, une assemblée générale extraordinaire doit être convoquée dans les deux mois de la constatation des pertes à l'effet de prendre l'une des mesures prévues à cet égard.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clé d'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale du groupe.

Tunis, le 3 mai 2024

FINOR

Karim DEROUICHE

FCP ILBOURSA CEA

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP ILBOURSA CEA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 4.116.290, un actif net de D : 3.866.304 et un bénéfice de D : 268.498.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP ILBOURSA CEA », au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 18 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes :

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	3 192 771	2 599 906
Actions, et droits rattachés		3 192 771	2 599 906
Placements monétaires et disponibilités		923 519	823 277
Disponibilités		923 519	823 277
TOTAL ACTIF		4 116 290	3 423 183
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	5	19 867	68 432
Autres créditeurs divers	6	230 119	100 446
TOTAL PASSIF		249 986	168 878
ACTIF NET			
Capital	7	3 812 675	3 257 083
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		53 629	(2 778)
ACTIF NET		3 866 304	3 254 305
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 116 290	3 423 183

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2023</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	8	105 657	74 195
Dividendes		105 657	74 195
Revenus des placements monétaires	9	7 499	3 179
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		113 156	77 374
Charges de gestion des placements	10	(47 572)	(82 794)
REVENU NET DES PLACEMENTS		65 584	(5 420)
Autres charges	11	(7 817)	(9 128)
RESULTAT D'EXPLOITATION		57 767	(14 548)
Régularisation du résultat d'exploitation		(4 138)	11 770
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		53 629	(2 778)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 138	(11 770)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(23 869)	151 469
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		270 552	190 673
Frais de négociation de titres		(35 952)	(32 832)
RESULTAT DE L'EXERCICE		268 498	294 762

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2023</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>268 498</u>	<u>294 762</u>
Résultat d'exploitation	57 767	(14 548)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23 869)	151 469
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	270 552	190 673
Frais de négociation de titres	(35 952)	(32 832)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>343 501</u>	<u>2 478 158</u>
Souscriptions		
- Capital	2 466 269	3 383 400
- Régularisation des sommes non distribuables	151 738	411 063
- Régularisation des sommes distribuables	3 945	8 293
Rachats		
- Capital	(2 187 908)	(1 116 180)
- Régularisation des sommes non distribuables	(82 460)	(211 895)
- Régularisation des sommes distribuables	(8 083)	3 477
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>611 999</u>	<u>2 772 920</u>
ACTIF NET		
En début d'exercice	3 254 305	481 385
En fin d'exercice	3 866 304	3 254 305
NOMBRE DE PARTS		
En début d'exercice	232 735	41 263
En fin d'exercice	252 625	232 735
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>15,305</u>	<u>13,983</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>9,45%</u>	<u>19,86%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP ILBOURSA CEA » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions (C.E.A), régi par le code des organismes de placement collectif et le décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des « Comptes Epargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés. Il a été créé à l'initiative de la Société « AMEN BANK » et la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 10 Février 2021.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 10.000 parts de D : 10 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 21 juin 2021.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP ILBOURSA CEA » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est l'« AMEN BANK ». Le gestionnaire étant MAC-SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la côte, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas,

une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 3.192.771 et se détaille ainsi :

		Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Actions, & droits rattachés		3 061 643	3 192 771	82,58%
-	<u>Actions, valeurs assimilées et droits</u>				
-	<u>rattachés admis à la côte</u>	-	3 061 643	3 192 771	82,58%
TN0003400058	AB	10 750	301 000	358 523	9,27%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCES MAGHREBIA VIE	24 670	149 994	149 229	3,86%
TN0003600350	ATB	62 762	157 040	169 206	4,38%
TN0001900604	BH	16 225	192 831	193 889	5,01%
TN0001800457	BIAT	4 000	362 999	366 576	9,48%
TN0007310139	HANNIBAL LEASE	43 287	133 632	228 122	5,90%
TN0005700018	PGH	41 500	290 237	314 072	8,12%
TN0007610017	S.A.H	45 000	396 423	359 415	9,30%
TN0001100254	SFBT	24 981	299 931	308 890	7,99%
TN0007630015	SOTIPAPIER	42 559	274 341	237 352	6,14%
TN0006560015	SOTUVER	28 175	337 175	339 114	8,77%
TN0003900107	UIB	6 500	166 040	168 383	4,36%
	TOTAL		3 061 643	3 192 771	82,58%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2022</u>	2 444 908	154 998	2 599 906	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions côtées	8 273 261		8 273 261	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions côtées	(7 656 526)		(7 656 526)	270 552
* <u>Variation des plus (ou moins) values latentes</u>				
Actions côtées		(23 870)	(23 870)	
<u>Soldes au 31 décembre 2023</u>	3 061 643	131 128	3 192 771	270 552

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 19.867, contre D : 68.432, au 31 décembre 2022 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	8 893	8 883
Rémunération variable du gestionnaire	10 028	58 440
Rémunération du dépositaire	946	1 109
Total	19 867	68 432

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 230.119, contre D : 100.446, à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du CAC	1 037	6 704
Redevance du CMF	321	282
Retenue à la source	110	80
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	228 651	93 380
Total	230 119	100 446

Note 7 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	3 257 083
Nombre de parts	232 735
Nombre de copropriétaires	132

Souscriptions réalisées

Montant	2 466 269
Nombre de parts émises	176 227
Nombre de copropriétaires nouveaux	68

Rachats effectués

Montant	(2 187 908)
Nombre de parts rachetées	(156 337)
Nombre de copropriétaires sortants	(24)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(23 869)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	270 552
Régularisation des sommes non distribuables	69 515
Frais de négociation de titres	(35 952)
Résultats de l'exercice clos incorporés à la VL	(2 778)
Régularisation du résultat incorporé à la V.L	(237)

Capital au 31-12-2023

Montant	3 812 675
Nombre de parts	252 625
Nombre de copropriétaires	176

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 105.657, contre D : 74.195, au 31 décembre 2022 et englobent exclusivement les dividendes reçus sur les actions admises à la cote.

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 7.499, contre D : 3.179, au 31 décembre 2022 et englobent les intérêts des dépôts à vue.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période close le 31 décembre 2023 à D : 47.572, contre D : 82.794, au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	33 373	21 165
Rémunération variable du gestionnaire	10 028	58 440
Rémunération du dépositaire	4 171	3 189
Total	47 572	82 794

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 7.817, contre D : 9.128, au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du CAC	3 926	6 574
Redevance du CMF	3 506	2 223
Services bancaires et assimilés	156	127
Autres	229	204
Total	7 817	9 128

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Revenus des placements	0,448	0,332	0,074
Charges de gestion des placements	(0,188)	(0,356)	(0,264)
Revenus net des placements	0,260	(0,023)	(0,189)
Autres charges	(0,031)	(0,039)	(0,010)
Résultat d'exploitation (1)	0,229	(0,063)	(0,199)
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,016)	0,051	0,025
Sommes distribuables de l'exercice	0,212	(0,012)	(0,175)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre	(0,094)	0,651	0,086
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	1,071	0,819	0,861
Frais de négociation de titres	(0,142)	(0,141)	(0,134)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,834	1,329	0,813
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,063	1,267	0,613
Résultat non distribuable de l'exercice	0,834	1,329	0,813
Régularisation du résultat non distribuable	0,275	0,999	1,028
Sommes non distribuables de l'exercice	1,109	2,328	1,841
Valeur liquidative	15,305	13,983	11,666

Ratios de gestion des placements

Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,29%	2,77%	2,43%
Autres charges / actif net moyen	0,21%	0,31%	0,09%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,45%	(0,09%)	(1,61%)

12.2 Rémunérations du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC FCP ILBOURSA CEA" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 0,8% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien, et versée trimestriellement.

- Une commission de surperformance si le fonds dépasse un rendement minimum exigé de 8%. Cette commission de surperformance fixée à 15% hors taxes, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement effectif se fait annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net quotidien et versée trimestriellement avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes par an.

FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2023

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2023

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds communs de placement «FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 345.634, un actif net de D : 343.250 et un déficit de D : 4.861.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation

d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 26 Mars 2024

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2023	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	276 285	557 722
Actions et droits rattachés		259 608	533 316
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 677	24 406
Placements monétaires et disponibilités		69 261	119 085
Placements monétaires	5	69 261	119 085
Créances d'exploitation	6	88	23 510
TOTAL ACTIF		345 634	700 317
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	2 355	3 673
Autres créditeurs divers	8	29	60
TOTAL PASSIF		2 384	3 733
ACTIF NET			
Capital	9	339 013	689 125
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		4 237	7 459
ACTIF NET		343 250	696 584
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		345 634	700 317

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2023</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	20 765	22 476
Dividendes		20 765	22 476
Revenus des placements monétaires	11	1 989	2 390
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 754	24 866
Charges de gestion des placements	12	(12 666)	(15 017)
REVENU NET DES PLACEMENTS		10 088	9 849
Autres charges	13	(625)	(760)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 463	9 089
Régularisation du résultat d'exploitation		(5 226)	(1 630)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		4 237	7 459
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		5 226	1 630
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(52 897)	7 228
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		43 657	42 718
Frais de négociation de titres		(5 084)	(5 330)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(4 861)	53 705

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année</i> 2023	<i>Année</i> 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>(4 861)</u>	<u>53 705</u>
Résultat d'exploitation	9 463	9 089
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(52 897)	7 228
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	43 657	42 718
Frais de négociation de titres	(5 084)	(5 330)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(348 473)</u>	<u>(137 911)</u>
Souscriptions		
- Capital	163 288	504 374
- Régularisation des sommes non distribuables	(68)	14 767
- Régularisation des sommes distribuables	915	854
Rachats		
- Capital	(504 548)	(635 538)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 919)	(19 884)
- Régularisation des sommes distribuables	(6 141)	(2 484)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(353 334)</u>	<u>(84 206)</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	696 584	780 790
En fin de l'exercice	343 250	696 584
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	4 693	5 650
En fin de l'exercice	2 369	4 693
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>144,893</u>	<u>148,430</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>(2,38%)</u>	<u>7,41%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE » est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative de la Société « MAXULA BOURSE » et de la Banque Nationale Agricole « BNA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 28 Décembre 2007.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE » est un fonds commun de placement de capitalisation.

Le dépositaire de ce fonds est la BNA. Le gestionnaire étant MAXULA BOURSE.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds sans que la totalité des frais de courtage ne dépassent annuellement 0.5% de l'actif net.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2023 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 276.285 et se détaille ainsi :

Code ISIN		Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
	Actions & droits rattachés		304 195	259 608	75,63%
TNDKJ8O68X14	ASSURANCE MAGHREBIA VIE AA	950	5 995	5 747	1,67%
TN0003600350	ATB	11 280	33 230	30 411	8,86%
TN0007550015	CITY CARS	2 000	25 980	24 374	7,10%
TN0007570013	EURO-CYCLES	2 100	31 614	33 254	9,69%
TN0007700016	OFFICE PLAST	29 178	53 752	35 597	10,37%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	1 000	8 173	8 850	2,58%
TN0005700018	P.G.H	931	10 960	7 046	2,05%
TN0007610017	SAH	1 000	8 750	7 987	2,33%
TN0007730013	SANIMED	26 552	56 356	33 456	9,75%
TN0001100437	SFBT	1 500	20 640	18 548	5,40%
TN0006590012	SIAME	3 233	12 253	12 331	3,59%
TN0006560015	SOTUVER	1 000	6 230	12 036	3,51%
TN0002600955	STB	4 035	14 889	14 930	4,35%
TN0007720014	UNIMED	2 000	15 374	15 044	4,38%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		16 002	16 677	4,86%
TNWQZLANJ4E9	MAXULA PLACEMENT SICAV	155	16 002	16 677	4,86%
	TOTAL		320 197	276 285	80,49%
	Pourcentage par rapport au total des Actifs				79,94%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Plus (moins) values latentes</u>	<u>Valeur au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins) values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2022</u>	548 737	8 985	557 722	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions	483 661		483 661	
<u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions	(704 355)		(704 355)	43 391
Titres OPCVM	(7 846)		(7 846)	266
Variation des plus ou moins values latentes		(52 897)	(52 897)	
<u>Soldes au 31 décembre 2023</u>	320 197	(43 912)	276 285	43 657

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2023 à D : 69.261 se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	% Actif net
Dépôts à vue			
B.N.A au taux de 2%	68 883	69 261	20,18%
TOTAL	68 883	69 261	20,18%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			20,04%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 88, contre D : 23.510 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Sommes à encaisser sur ventes de titres	-	23 443
Intérêt à recevoir sur dépôts à vue	88	67
Total	<u>88</u>	<u>23 510</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2023 à D : 2.355, contre D : 3.673 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	1 483	2 597
Rémunération du dépositaire et distributeur	872	1 076
Total	<u>2 355</u>	<u>3 673</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 29, contre D : 60 au 31 décembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Redevance du CMF	29	60
Total	<u>29</u>	<u>60</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2022

Montant	689 125
Nombre de parts	4 693
Nombre de copropriétaires	40

Souscriptions réalisées

Montant	163 288
Nombre de parts émises	1 112
Nombre de copropriétaires nouveaux	5

Rachats effectués

Montant	(504 548)
Nombre de parts rachetées	(3 436)

Nombre de copropriétaires sortants (5)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(52 897)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	43 657
Régularisation des sommes non distribuables	1 707
Frais de négociation de titres	(5 084)
Résultat incorporé à la V.L	7 459
Régularisation de résultat incorporé à la V.L	(3 694)

Capital au 31-12-2023

Montant	339 013
Nombre de parts	2 369
Nombre de copropriétaires	40

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 20.765, contre D : 22.476 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	Année 2023	Année 2022
<u>Dividendes</u>		
-		
des actions admises à la cote	19 824	21 577
des titres OPCVM	941	899
TOTAL	20 765	22 476

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2023 à D : 1.989, contre D : 2.390 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Intérêts des dépôts à vue	1 989	2 390
Total	<u>1 989</u>	<u>2 390</u>

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à D : 12.666, contre D : 15.017 au 31 décembre 2022 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2023</u>	<u>31/12/2022</u>
Rémunération du gestionnaire	8 817	10 790
Rémunération du dépositaire et distributeur	3 849	4 227
Total	<u>12 666</u>	<u>15 017</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2023 à D : 625, contre D : 760 au 31 décembre 2022 et englobent principalement la redevance du CMF.

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus des placements	9,605	5,299	4,012	2,805	3,794
Charges de gestion des placements	(0,840)	(3,200)	(2,735)	(2,838)	(2,557)
Revenus net des placements	<u>8,765</u>	<u>2,099</u>	<u>1,277</u>	<u>(0,033)</u>	<u>1,237</u>
Autres charges	(0,264)	(0,162)	(0,140)	(0,144)	(0,131)
Résultat d'exploitation (1)	<u>8,501</u>	<u>1,937</u>	<u>1,138</u>	<u>(0,177)</u>	<u>1,106</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	(2,206)	(0,347)	(0,002)	0,321	(0,011)
Sommes distribuables de l'exercice	<u>6,295</u>	<u>1,589</u>	<u>1,135</u>	<u>0,144</u>	<u>1,096</u>
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(22,329)	1,540	(9,298)	7,949	(4,795)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	18,428	9,102	11,624	(8,907)	4,252

Frais de négociation de titres	(2,146)	(1,136)	(0,962)	(0,903)	(0,894)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(6,046)	9,507	1,365	(1,860)	(1,437)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,455	11,444	2,502	(2,037)	(0,330)
Résultat non distribuable de l'exercice	(6,046)	9,507	1,365	(1,860)	(1,437)
Régularisation du résultat non distribuable	0,721	(0,859)	(0,038)	8,908	0,035
Sommes non distribuables de l'exercice	(5,326)	8,648	1,327	7,048	(1,402)
Valeur liquidative	149,400	148,430	138,193	135,731	128,538
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,56%	2,23%	2,00%	2,15%	1,99%
Autres charges / actif net moyen	0,18%	0,11%	0,10%	0,11%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,23%	1,11%	0,83%	0,11%	0,85%

14.2 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de "FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE" est confiée à la société d'intermédiation en bourse "Maxula Bourse". Celle-ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable et de la distribution du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,25% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum de D : 2.000 dinars par an.

La BNA, assure également la mission de distributeur des parts du FCP. En contre partie de ses prestations, la B.N.A perçoit une rémunération annuelle de 0,20% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 17 Mars 2023 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives, tels qu'annexées au présent rapport et faisant apparaître un total bilan de 195.611.880 dinars et une somme distribuable de la période allant du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Mars 2024 de 2.877.595 dinars.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2024 ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation

Nous attirons l'attention sur la Note 3-3 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs

assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions dudit article.

Sans remettre en cause notre avis ci-dessus exprimée, nous attirons votre attention que l'examen de la composition de l'actif de la société nous a permis de constater que :

- La société n'a pas respecté le ratio de composition des actifs en employant plus de 20% de son actif en liquidité et quasi-liquidité. En effet, les liquidités et quasi-liquidités représentent 24,23% de l'actif total tandis que le Ratios d'investissements en valeurs mobilières est de 75,77% soit en deçà du ratio minimum réglementaire de 80% ;
- La société n'a pas respecté le ratio émetteur en employant plus de 10% de son actif en titres émis par le même émetteur. En effet, les placements en obligations et certificats de dépôts auprès de la même banque, la STB, représentent 10,63 % de l'actif ;
- La société n'a pas respecté les normes prudentielles en employant plus de 5 % de son actif net en parts ou actions d'autres OPCVM. En effet, les actions SICAV L'EPARGNANT et les actions INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV représentent 6,35% de l'actif net de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE.

Tunis, le 24 Avril 2024

Le Commissaire aux Comptes :

Samir Labidi

BILAN**Au 31 Mars 2024****(Unité : TND)**

	Note	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille – titres	4-1	118 412 442	120 089 548	119 421 852
a – Actions et Valeurs assimilées	4-1-1	12 403 418	8 992 547	7 219 814
b - Obligations	4-1-2	87 154 625	92 516 948	92 721 119
c – BTA	4-1-3	18 854 399	18 580 053	19 480 919
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	4-2	77 188 048	68 696 321	63 547 951
a - Placement monétaires	4-2-1	29 796 013	20 079 877	14 074 926
b – Disponibilités	4-2-2	47 392 035	48 616 444	49 473 025
AC 3 - Créances d'exploitation	4-3	11 390	8 851	10 868
TOTAL ACTIF		195 611 880	188 794 720	182 980 671
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-4-1	244 363	212 775	278 347
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-4-2	62 195	47 850	49 492
TOTAL PASSIF	4-4	306 558	260 625	327 839
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	4-5	180 778 189	175 694 647	171 581 154
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	14 527 133	12 839 448	11 071 678
a - Sommes distribuable des exercices antérieurs		11 649 538	10 124 625	-
b – Résultat distribuable de la période		2 843 861	2 611 265	11 955 082
c - Régul résultat distribuables de la période		33 734	103 558	(883 404)
ACTIF NET		195 305 322	188 534 095	182 652 832
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		195 611 880	188 794 720	182 980 671

ETAT DE RESULTAT

Période allant du 01^{er} Janvier au 31 Mars 2024

(Unité : TND)

		Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille – titres</u>	5-1	1 827 599	1 962 864	8 094 012
a - Dividendes		-	-	461 982
b - Revenus des obligations		1 569 269	1 702 599	6 591 107
c - Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA)		258 330	260 265	1 040 923
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	5-2	1 395 127	990 699	5 337 132
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 222 726	2 953 563	13 431 144
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	5-3	(309 462)	(288 409)	(1 240 563)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 913 264	2 665 154	12 190 581
<u>CH 2 - Autres charges</u>	5-4	(69 403)	(53 889)	(235 499)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 843 861	2 611 265	11 955 082
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>	5-5	33 734	103 558	(883 404)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 877 595	2 714 823	11 071 678
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(33 734)	(103 558)	883 404
* Variation des +/- values potentielles sur titres		251 771	152 444	443 749
* +/- values réalisées sur cession des titres		(2 179)	(7 355)	(55 693)
* Frais de négociation de titres		(10 906)	(18 285)	(29 490)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		3 082 547	2 738 069	12 313 648

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01^{er} Janvier au 31 Mars 2024 (Unité : TND)

	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	3 082 547	2 738 069	12 313 648
a - Résultat d'exploitation	2 843 861	2 611 265	11 955 082
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	251 771	152 444	443 749
c - +/- values réalisées sur cession de titres	(2 179)	(7 355)	(55 693)
d - Frais de négociation de titres	(10 906)	(18 285)	(29 490)
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>			
a – Souscriptions	36 157 012	56 444 591	153 250 328
* Capital	33 744 190	53 033 845	145 919 735
* Régularisation des sommes non distrib.	18 209	12 023	3 506 698
* Régularisations des sommes distrib.	2 394 613	3 398 723	3 823 895
b – Rachats	(26 587 069)	(34 610 692)	(146 873 270)
* Capital	(24 788 911)	(32 492 991)	(139 836 349)
* Régularisation des sommes non distrib.	(15 138)	(7 116)	(2 329 622)
* Régularisations des sommes distrib.	(1 783 020)	(2 110 585)	(4 707 299)
VARIATION DE L'ACTIF NET	12 652 490	24 571 969	18 690 706
<u>AN 4 - Actif Net</u>			
a - En début de période	182 652 832	163 962 126	163 962 126
b - En fin de période	195 305 322	188 534 095	182 652 832
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a - En début de période	1 254 067	1 200 708	1 200 708
b - En fin de période	1 319 520	1 359 805	1 254 067
Valeur liquidative début de période (en dinar)	145,648	136,555	136,555
Valeur liquidative fin de période (en dinar)	148,012	138,648	145,648
Taux de rendement	1,62%	1,53%	6,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 31/03/2024

(Unité Dinars Tunisiens)

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a été ouverte au public le 18 septembre 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Mars 2024, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilés

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, entant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations figurant au bilan de la SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 Mars 2024 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du Ministère des Finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Au 31 Mars 2024, la société SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE détient des souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 valorisées au coût amorti.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non

distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-5 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

3- 6 Unité monétaire

Les états financiers de la SICAV L'épargne Obligataire sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN

4-1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 118 412 442 dinars et se détaille ainsi :

Code ISIN	PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif	% Actif net
	Obligations		28 788 047	29 758 356	15,21%	15,24%
TN0003400678	AB SUB 2020-3 C	40 000	3 200 000	3 231 559	1,65%	1,65%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	50 000	1 813 008	1 935 344	0,99%	0,99%
TN0003600640	ATB SUB 2017 A	35 000	700 379	702 846	0,36%	0,36%
TN0004700712	ATL SUB 2017	8 000	160 000	164 614	0,08%	0,08%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 A	20 000	1 200 000	1 219 641	0,62%	0,62%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 B	20 000	2 000 000	2 079 576	1,06%	1,06%
	ATL 2024-1	10 000	1 000 000	1 003 006	0,51%	0,51%
TN0006610547	ATT LEASING V 2019-1	5 000	100 000	106 930	0,05%	0,05%
TNO6A12ZFOD3	ATTIJARI-LEASING 2024-1 A	7 000	700 000	701 464	0,36%	0,36%
TN0001901065	BH Sub 2018-1 C	5 000	500 000	530 251	0,27%	0,27%
TN000190060	BH SUB 2021-2	20 000	2 000 000	2 065 242	1,06%	1,06%
TN0001900844	BH 2009 B	8 000	57 760	58 401	0,03%	0,03%
TNGQ611JKPR4	BIAT SUB 2022-1 F	15 000	1 500 000	1 595 056	0,82%	0,82%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	10 000	63 486	66 291	0,03%	0,03%
TN0003100773	BNA Sub 2018-1 B	20 000	800 000	834 780	0,43%	0,43%
TN0007310444	HL 2017-03 B	27 500	550 000	556 447	0,28%	0,28%
TN0002601169	STB SUB 2019-1 C	1 800	113 400	116 594	0,06%	0,06%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	45 000	4 500 000	4 555 180	2,33%	2,33%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	18 780	1 504 654	1 631 085	0,83%	0,84%
TN0002102010	TL 2018-1 B	10 000	400 000	423 587	0,22%	0,22%
TN0002102085	TL SUB 2018 B	5 000	200 000	203 558	0,10%	0,10%
TN0002102127	TLF 2019-1 B	13 000	780 000	835 255	0,43%	0,43%

Code ISIN	PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif	% Actif net
TNZSBU7F6WY7	TLF 2021 SUBORDONNE	6 680	400 800	414 107	0,21%	0,21%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	8 600	516 000	554 401	0,28%	0,28%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 F	10 000	800 000	860 097	0,44%	0,44%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	10 000	800 000	828 328	0,42%	0,42%
TNMCJHUZPRD0	TLF 2023-2	5 000	500 000	509 706	0,26%	0,26%
TN4SCYEXIVY5	TLF 2024-1 F	5 000	500 000	502 207	0,26%	0,26%
TN0007200207	WIFACK BANK 2019-1 D	10 000	428 560	456 896	0,23%	0,23%
TNMC9HTIB5A4	WIFACK BANK 2022-2 C	10 000	1 000 000	1 015 907	0,52%	0,52%
	Emprunt National		55 341 215	57 396 269	29,34%	29,39%
TNPSL0PEJVO7	EPT NAT 1 2022 AF	10 698	103 774	104 043	0,05%	0,05%
TNLEGO8CKWX3	EPT NAT 1 2022 AV	351	3 405	3 415	0,00%	0,00%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF	5 000	500 000	530 510	0,27%	0,27%
TN0008000838	EMPT NAT 1 2021 B	60 000	6 000 000	6 313 915	3,23%	3,23%
TN0008000846	EMPT NAT 1 2021 C	12 000	12 000 000	12 634 964	6,46%	6,47%
TN0008000895	EMPT NAT 2 2021 B	60 000	6 000 000	6 249 285	3,19%	3,20%
TN0008000903	EMPT NAT 2 2021 C	10 000	10 000 000	10 420 197	5,33%	5,34%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	766	7 354	7 590	0,00%	0,00%
TNYZ06UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	24 750	2 467 975	2 532 420	1,29%	1,30%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	100 000	10 000 000	10 025 929	5,13%	5,13%
TN4A4WPDZOC1	EMP NAT 2022 T3 CC TF	38 180	3 819 773	3 975 998	2,03%	2,04%
TNIZ090I5G66	EMP NAT 2022 T3 CC TV	10 000	1 000 000	1 044 319	0,53%	0,53%
TNVFSFLG1FH4	EMP NAT 2022 T4 CC TV	5 000	500 000	514 784	0,26%	0,26%
TN6DQ00JBLT7	EMP NAT 2023 T1 CA TF	4 652	43 830	44 236	0,02%	0,02%
TNWRCVSYL730	EMP NAT 2022 T4 CB TF	7 500	750 000	770 341	0,39%	0,39%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT 2022 T3 CB TF	7 500	750 000	779 889	0,40%	0,40%

Code ISIN	PORTEFEUILLE TITRES	Nombre De titres	Coût D'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% Actif	% Actif net
TNCR2TMAK1K8	EMP NAT 2023 T2 CB TF	5 000	500 000	534 045	0,27%	0,27%
TNNZ2M9ZHIT3	EMP NAT 2023 T2 CF	465	45 105	48 320	0,02%	0,02%
TNBSXXEKBFR8	EMP NAT 2023 T4 C F	2 500	250 000	256 270	0,13%	0,13%
TNUWXR58DVH5	EMP NAT 2024 T1 CB TF	6 000	600 000	605 799	0,31%	0,31%
	Bons du trésor assimilables		17 944 000	18 854 399	9,64%	9,65%
TN0008000606	BTA 6,7% AVRIL 2028	1 600	1 492 000	1 621 423	0,83%	0,83%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027	18 000	16 452 000	17 232 976	8,81%	8,82%
	Titres OPCVM		11 904 596	12 403 418	6,34%	6,35%
TN0002600963	SICAV L'EPARGNANT	79 799	8 404 351	8 581 904	4,39%	4,39%
TN0003900164	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	32 050	3 500 245	3 821 514	1,95%	1,96%
	Total du portefeuille-titres		113 977 858	118 412 442	60,53%	60,63%

4-1-1 Actions et valeurs assimilées

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Actions SICAV	11 904 596	8 762 690	6 904 609
Différence d'estimation sur actions SICAV	498 822	229 857	315 205
Total	12 403 418	8 992 547	7 219 814

4-1-2 Obligations

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Obligations Coût d'entrée	84 129 262	89 387 845	89 246 941
Intérêts courus à l'achat/obligations	45 562	35 405	43 474
Intérêts courus	2 974 588	3 093 698	3 426 131
Intérêts intercalaires courus	5 213	-	4 573
Total	87 154 625	92 516 948	92 721 119

4-1-3 Bons du trésor assimilables

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Bons du trésor assimilables Coût d'entrée	17 944 000	17 944 000	17 944 000
Intérêts courus	88 148	87 913	782 822
Différence d'estimation/ Bons du trésor assimilables (amortissement décotes)	822 251	548 140	754 097
Total	18 854 399	18 580 053	19 480 919

4- 2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

4- 2- 1 Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 29 796 013 DT se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Coûts d'acquisition	Vale au 31/03/2024	% Actif
	Certificats de dépôts STB	14 468 605	14 487 971	7,41%
TN1TPZYNMSF4	Certificat de dépôt au 01/04/24 (taux 9,77% 10 jours)	3 492 422	3 499 240	1,79%
TNMQPG5LEX81	Certificat de dépôt au 03/04/24 (taux 9,77% 10 jours)	4 989 174	4 995 670	2,55%
	Certificat de dépôt au 04/04/24 (taux 9,77% 10 jours)	3 991 339	3 995 659	2,04%
TNFID7LEIQT6	Certificat de dépôt au 05/04/24 (taux 9,77% 10 jours)	1 995 670	1 997 402	1,02%
	Créance sur opération de pension livrée	14 999 412	15 308 042	7,83%
	P.L BNA au 24/04/24 (Taux de 9,62% 100 jours) 14 914 BTA 9,9% ; Décembre 2033	14 999 412	15 308 042	7,83%
	Total	29 468 017	29 796 013	15,23%

4- 2- 2 Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 47 392 035 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Avoir en banque	13 296 102	33 596 427	18 369 600
Comptes à terme STB*	34 095 933	15 020 017	31 103 425
Total	47 392 035	48 616 444	49 473 025

Désignation	Coûts d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% actif
*Compte à terme au 02/06/24 (taux 9,77% 90 jours)	4 000 000	4 022 270	2,06%
*Compte à terme au 03/06/24 (taux 9,77% 90 jours)	4 000 000	4 021 414	2,06%
*Compte à terme au 09/06/24 (taux 9,77% 91 jours)	4 000 000	4 017 130	2,05%
*Compte à terme au 20/06/24 (taux 9,77% 95 jours)	3 000 000	3 008 351	1,54%
*Compte à terme au 16/06/24 (taux 9,77% 90 jours)	2 000 000	2 005 139	1,03%
*Compte à terme au 18/06/24 (taux 9,77% 90 jours)	5 000 000	5 010 707	2,56%
*Compte à terme au 23/06/24 (taux 9,77% 91 jours)	2 000 000	2 002 570	1,02%
*Compte à terme au 24/06/24 (taux 9,77% 91 jours)	3 000 000	3 003 212	1,54%
*Compte à terme au 25/06/24 (taux 9,77% 91 jours)	3 000 000	3 002 570	1,53%
*Compte à terme au 26/06/24 (taux 9,77% 91 jours)	4 000 000	4 002 570	2,05%
Comptes à terme STB	34 000 000	34 095 933	17,43%

4- 3 : Créances d'exploitation

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Retenue à la source sur intérêts à l'achat EO	11 390	8 851	10 868
Total	11 390	8 851	10 868

4- 4 Note sur les passifs :

4- 4- 1 Opérateurs Créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par l'OPCVM aux différents intervenants dans sa gestion, notamment les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire :

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
Gestionnaire	80 908	77 731	81 908
Commission réseau	127 506	101 524	122 112
Commission dépositaire	35 949	33 520	74 327
Total	244 363	212 775	278 347

4- 4 -2 Autres Créditeurs divers

Ce poste comprend la redevance du CMF et les retenues d'impôt pour le compte de l'Etat sur des sommes dues à des tiers, et la TCL.

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à 62 195 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
CMF	16 603	15 960	16 801
ETAT	34 273	31 890	32 691
Commissaire aux comptes	11 319	-	-
Total	62 195	47 850	49 492

4- 5 : Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2024 au 31-03-2024 ainsi que les mouvements sur le capital au cours de la période comparative allant du 01-01-2023 au 31-03-2023 se détaillent ainsi :

Libellé	2024	2023
Capital au 1^{er} Janvier		
Montant	171 581 154	155 022 081
Nombre d'actions	1 254 067	1 200 708
Nombre d'actionnaires	1 583	1 489
Souscriptions réalisées		
Montant	33 744 190	53 033 846
Nombre d'actions émises	246 632	410 768
Nombre d'actionnaires entrants	94	165
Rachats effectués		
Montant	24 788 911	32 492 991
Nombre d'actions rachetées	181 179	251 671
Nombre d'actionnaires sortants	72	102
Autres effets sur le capital		
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	251 770	152 444
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(2 179)	(7 355)
Frais de négociation de titres	(10 906)	(18 285)
Résultat capitalisé		-
Régularisation des sommes non distribuables	3 071	4 907
Capital au 31 Mars		
Montant	180 778 189	175 694 647
Nombre d'actions	1 319 520	1 359 805
Nombre d'actionnaires	1 605	1 552

4- 6 : Sommes Distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31/03/2024 se détaille ainsi :

Désignation	Résultat distribuable	Régularisation	Sommes Distribuables
Sommes distribuables exercice antérieur (Report à nouveau)	11 071 678	577 860	11 649 538
Sommes distribuables exercice en cours	2 843 861	33 734	2 877 595
Total	13 915 539	611 594	14 527 133

5- NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent un montant de 1 827 599 DT pour la période allant du 01-01-2024 au 31-03-2024, et se détaillent ainsi :

Désignation	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenues des titres OPCVM	-	-	461 982
Intérêts des obligations	1 569 269	1 702 599	6 591 107
Revenus des Emprunts d'Etat	258 330	260 265	1 040 923
Total	1 827 599	1 962 864	8 094 012

5- 2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste totalise pour la période allant du 01-01-2024 au 31-03-2024 un montant de 1 395 127 DT et représente le montant des intérêts courus sur les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les bons de trésors à court terme, les comptes de dépôt, les placements à terme et les revenus des prises en pension :

Désignation	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Intérêts des certificats de dépôts	455 976	583 262	2 101 580
Intérêts des comptes à terme	608 339	88 328	1 510 668
Intérêts des comptes de dépôt	16 084	20 697	61 558
Revenus des prises en pension	314 728	298 412	1 663 326
Total	1 395 127	990 699	5 337 132

5- 3 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01-01-2024 au 31-03-2024 à 309 462 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	238 048	221 853	954 279
Rémunération réseau	35 707	33 278	143 142
Rémunération du dépositaire	35 707	33 278	143 142
Total	309 462	288 409	1 240 563

5- 4 : Autres Charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que, la TCL, l'impôt et taxes et versements assimilés. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-01-2024 au 31-03-2024 à 69 403 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevances CMF	47 610	44 371	190 856
Impôt et taxes	10 446	9 518	44 441
Honoraires commissaire aux comptes	11 319	-	-
Autres charges	28	-	202
Total	69 403	53 889	235 499

5- 5 : Régularisation du résultat d'exploitation

Ce poste comprend la régularisation du résultat d'exploitation constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat. Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01-01-2024 au 31-03-2024 à 33 734 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Régl Résultat d'exploitation (souscription)	217 194	340 290	3 823 895
Régl Résultat d'exploitation (rachat)	(183 460)	(236 732)	(4 707 299)
Total	33 734	103 558	(883 404)

6. AUTRES INFORMATIONS

6- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de SICAV L'épargne Obligataire est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,50% TTC par an, calculée sur la base de l'actif net de SICAV L'épargne Obligataire.

La rémunération de « STB finance » au 31-03-2024 s'élève à 238 048 dinars.

6- 2 Rémunération du dépositaire

La banque STB assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV L'épargne Obligataire. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une commission annuelle de 0,075% TTC calculée sur la base de l'actif net. La rémunération du dépositaire au 31-03-2024 s'élève à 35 707 dinars.

6- 3 Rémunération du distributeur

Les souscriptions et les rachats se font auprès des agences de la société Tunisienne de banque

(STB) avec laquelle la SICAV est liée par une convention de distribution.

En contrepartie de ses services, la STB perçoit une rémunération annuelle égale à 0.075% TTC de l'actif net. La rémunération du distributeur au 31-03-2024 s'élève à 35 707 dinars.